MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

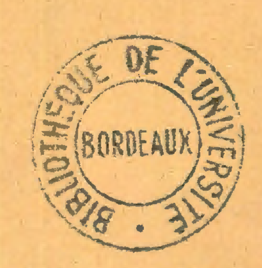
DOCUMENTS DE FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
DU CAIRE, PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE JEAN SAINTE FARE GARNOT
TOME XIII

SERGE SAUNERON

CATALOGUE
DES
OSTRACA HIÉRATIQUES
NON LITTÉRAIRES
DE DEIR EL-MÉDINEH

(Nos 550-623)





LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
1959



DOCUMENTS DE FOUILLES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DOCUMENTS DE FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
DU CAIRE, PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE JEAN SAINTE FARE GARNOT
TOME XIII

SERGE SAUNERON

CATALOGUE
DES
OSTRACA HIÉRATIQUES NON LITTÉRAIRES
DE DEIR EL-MÉDINEH

(N°s 550-623)





LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
1959



INTRODUCTION

Au cours de l'hiver 1948-1949, M. Bernard Bruyère concentra tout l'effort du chantier de Deir el-Médineh sur l'étude et le dégagement du grand puits, situé au Nord du temple ptolémaïque, entre les pentes septentrionales de la colline de Gournet Marreï et les contreforts de la falaise libyque. A vrai dire, plusieurs tentatives, licites ou non, avaient déjà été faites, à diverses époques, pour tenter de vider cet immense entonnoir et d'en atteindre le fond : une tradition persistante n'y faisait-elle pas espérer la trouvaille d'une riche sépulture [1]? L'énormité de la tâche, les risques considérables qu'elle entraînait, et plus encore le caractère aléatoire des résultats escomptés, avaient amené, après chaque nouvel essai, l'abandon prématuré des travaux.

En deux campagnes difficiles et particulièrement audacieuses, le dégagement du puits fut mené à bien, sans qu'aucun accident ait été à déplorer [2]. Les espoirs qui, une fois de plus, avaient amené les fouilleurs à s'attaquer à ce secteur de la nécropole, furent en fait déçus : l'immense excavation devait être un puits sacré, et non pas une descenderie de tombeau. Mais comme il est fréquent en archéologie, des découvertes imprévues vinrent largement compenser la ruine des espoirs initiaux.

A une quinzaine de mètres de l'orifice moderne du puits apparurent en effet les premières couches de terre organique, et bientôt les fouilleurs rencontrèrent d'innombrables fragments de bois, de pierre, de poterie, auxquels se mêlaient un nombre considérable d'ostraca. Il semble qu'à un moment donné, peut-être à l'époque de Ptolémée Dionysos, une vaste entreprise de voirie ait précipité dans ce puits désaffecté, dangereux et inutile, tous les débris d'habitation, de mobilier, de vaisselle, qui encombraient le secteur Nord et Nord-Est de Deir el-Médineh [3], et les abords immédiats du sanctuaire ptolémaïque. Cette couche de débris faisait, dans le puits où tous ces vieux restes s'étaient retrouvés, un énorme bouchon de plusieurs mètres d'épaisseur, où plus de cinq mille tessons inscrits ou décorés furent ramassés. C'est la plus considérable trouvaille d'ostraca qui ait eu lieu dans la nécropole thébaine, depuis celle des années 1934-1935 [4].

[1] *Chronique d'Egypte* XXV/49 (janvier 1950), p. 45.

[2] Rapports préliminaires dans *CdE* XXV/49 (janvier 1950), p. 45-48 ; *CdE* XXVI/51 (janvier 1951), p. 67-72 ; *Bulletin de la Société française d'Egyptologie* n° 5 (1950), p. 69-86. — Exposé méthodique dans B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh* (années 1948 à 1951), *FIFAO* 26 (1953).

[3] B. Bruyère, *Rapport*, p. 20.

[4] Id., *ibid.*, p. 60-62.

Le tamisage des déblais sortis du puits occupa les mois suivants, puis, pendant les premières semaines de 1951, la fouille fut portée sur le flanc Nord de la colline de Gournet Marreï. Là encore, au fond des onze puits funéraires qu'on dégagea ainsi qu'à leurs abords immédiats, un nombre appréciable d'ostraca et quelques papyrus furent recueillis.

L'addition de ces diverses trouvailles constitue un matériel paléographique d'une richesse et d'une variété extrêmes, qu'il faudra sans doute certains délais pour pouvoir mettre en œuvre. Mme Vandier d'Abbadie, MM. Posener et Černý en ont aussitôt entrepris l'étude, et, en septembre 1950, je fus moi-même invité par M. Černý à participer à l'édition des ostraca non littéraires trouvés au cours de ces dernières campagnes. Grâce à la généreuse hospitalité que M. B. Bruyère me réserva sur son chantier, il me fut rapidement donné de répondre à cette invitation : c'est une première partie des copies et des calques pris, pendant l'hiver 1950-1951, au cours de la fouille de Deir el-Médineh, que je présente ici, comme une modeste contribution à l'édition des ostraca hiératiques, entreprise depuis déjà vingt-et-une années, et bien loin encore de son terme (1).

*
* *

L'étude et la publication d'ostraca hiératiques n'est en effet jamais une tâche aisée. Une première difficulté naît déjà de l'état dans lequel ces tessons nous parviennent : entre le moment où le scribe qui les rédigea jugea inutile de les conserver plus longtemps, et l'instant où l'épigraphiste les reçoit sur sa table de travail, trois mille trois cents ans ont passé, au cours desquels l'ostracon initial a souffert bien des vicissitudes : « Quand (l'ostracon) avait cessé de servir à son but initial, on le jetait tout simplement par terre, et déjà cette première chute devait causer des cassures et des dommages ; ensuite, l'ostracon restait à terre, on marchait dessus, le soleil et la pluie l'effaçaient, les coups de pieds le jetaient d'un endroit à l'autre, il frottait contre les pierres, et quand il se trouvait finalement enfoui dans une couche inférieure du sol, les matières organiques décomposaient et rongeaient sa surface, et finissaient souvent par faire disparaître l'écriture » (2). Ajoutons, dans le cas présent, le grand balayage qui traîna ces tessons, des rues et des maisons où ils avaient échoué, jusqu'à l'orifice du grand puits, le saut de quinze à vingt mètres qui les précipita à leur place définitive, et les quelques coups de pioche involontaires qu'ils eurent encore à subir des ouvriers du chantier lors du dégagement moderne, et l'on concevra sans peine la rareté des ostraca demeurés intacts, et les difficultés que peut présenter l'étude d'un matériel aussi maltraité.

(1) Un premier inventaire des découvertes a été dressé par S. Sauneron, *Ostraca et Papyrus trouvés à Deir el-Médineh en 1950-1951*, *Bulletin de la Société française d'Egyptologie* n° 9 (1952), p. 13-20.

(2) J. Černý, *Les ostraca hiératiques, leur intérêt et la nécessité de leur étude*, *CdE* VI/12 (juillet 1931), p. 215.

L'état fragmentaire du tesson ou de l'éclat de calcaire, la pâleur de son encre, ne sont malheureusement pas les seuls obstacles que l'égyptologue ait à surmonter pour se trouver en face d'un texte lisible. L'écriture hiératique dans laquelle ces documents sont rédigés, prend, dans les textes administratifs, une forme souvent très cursive : les ostraca étaient inscrits rapidement, par des scribes professionnels habitués aux abréviations et aux conventions graphiques des paperasses routinières ; les textes qu'ils inscrivaient sur les tessons concernaient des problèmes qui leur étaient familiers, citaient des noms ou des services dont la mention faisait partie de leur travail quotidien : ils n'avaient pas de difficulté à se relire quel que soit le gribouillage qui recouvre l'ostracon, ni à reconnaître des abréviations qu'ils employaient journellement dans leurs écritures. Pourvu que ces textes fussent lisibles et expressifs pour eux-mêmes, ils ne se souciaient évidemment pas d'être lus par les paléographes de la postérité.

Autre difficulté : la langue ; celle des ostraca administratifs, qui a toute chance d'avoir été effectivement parlée telle qu'ils l'ont écrite, est quelquefois assez éloignée des paradigmes des grammaires classiques, pour que nous concevions quelque doute sur le sens exact de ce qu'ils ont voulu exprimer. Enfin le vocabulaire, extrêmement riche, de tout ce qui a trait à la vie matérielle ou à la comptabilité, mesures, fractions, noms de produits ou de récipients, termes désignant le mobilier, les pièces d'étoffe, les innombrables catégories d'aliments et de boissons, dépasse trop souvent le point actuel de nos connaissances, et le dictionnaire n'est que d'un piètre secours devant le nombre appréciable d'*hapax* ou de mots « nouveaux » qui figurent dans ce genre de littérature.

Ces diverses considérations expliquent la lenteur inévitable de toute publication de matériel hiératique ; elles laissent du même coup comprendre pourquoi, même transcrit en hiéroglyphes courants, un texte administratif se défend encore vigoureusement contre le savant qui s'efforce de le traduire. En fait, le résultat auquel on parvient est parfois si maigre qu'il arrive de s'interroger sur l'opportunité d'un tel effort... Il ne manque du reste pas de bons esprits, portés à admettre l'étude de textes littéraires, mais estimant que l'édition d'ostraca administratifs est un sport coûteux, épuisant, et, pour tout dire, inutile.

Certains des documents édités ici, pris *isolément*, ne seront sans doute pas de nature à infirmer ce point de vue : listes de rations, comptes de bois, nomenclatures d'ouvriers, calendriers de présence... ; il n'est bien sûr pas contestable que l'apport *individuel* de chacun de ces tessons ne soit pas de nature à transformer le tableau que l'on se fait de la civilisation égyptienne — en particulier si l'on considère que l'intérêt d'une civilisation réside exclusivement dans l'éclat de ses faits d'armes, dans la perfection de ses créations artistiques et dans la perspicacité de ses penseurs...

Si pourtant, s'opposant à une tendance qui compte encore de solides partisans, on considère comme essentiel de comprendre les problèmes historiques et les facteurs

humains qui les ont conditionnés, plutôt que d'apprendre la succession chronologique des « faits » qui sont nés de ces problèmes, il devient évident que l'étude des textes économiques et sociaux, si ingrate soit-elle, a sa place — une place importante [1] — dans tout essai historique ou dans tout tableau de civilisation qui cherche à définir ce que fut l'Egypte ancienne, et non ce qu'un certain public moderne, esthète ou moraliste, aimerait qu'elle eût été.

* * *

La fragilité de tout ce qui ne fut pas conçu « pour l'éternité » nous a amenés à connaître de la civilisation égyptienne seulement une part limitée de ce qui la constitua. Nous possédons, en foule, des stèles historiques, des tombeaux royaux, des nécropoles bourgeoises, des œuvres d'art qui nous émeuvent, des temples grandioses où s'exprime une conception du monde et des destinées terrestres très différente de notre perspective présente. En groupant tous ces éléments, qui contribuent à donner une idée lumineuse et séduisante de ce que fut l'Egypte, nous pensons avoir atteint à l'essentiel de cette civilisation, avoir extrait du fouillis documentaire la quintessence qui méritait de franchir les siècles.

Autant croire que quatre cents millions d'Egyptiens ont peuplé, pendant trente siècles, la Vallée du Nil pour nous permettre d'admirer, dans des vitrines de musées la centaine de « belles » pièces que s'arrachent les auteurs d'ouvrages d'art. Ce serait ignorer la profonde harmonie interne, la cohésion essentielle de tout un complexe social qui furent nécessaires à ce groupe humain, pour que quelques individus isolés, ou quelques collectivités, aient pu créer de leur esprit ou de leurs doigts ces œuvres d'art ou ces subtiles pensées que nous tenons maintenant pour l'exclusive expression de cette civilisation. Si nous perdons de vue l'interdépendance totale et permanente de tous les éléments constitutifs d'un ensemble humain, comme les facteurs géographiques et biologiques qui l'ont conditionné, nous ne pourrons jamais écrire une histoire d'Egypte qui soit autre chose qu'une belle histoire.

Pour être ce qu'elle fut, la Vallée du Nil avait sans doute besoin d'un pharaon-dieu, garant de l'équilibre universel et de la richesse de la terre; elle avait besoin d'une certaine conception du cosmos et des forces qui y règnent, inspiratrice d'une architecture et d'un art magnifiques; elle avait besoin de scribes et de prêtres, contribuant à la bonne marche du pays par leur travail d'administration ou méditant, dans l'enceinte des sanctuaires, les problèmes religieux et philosophiques. — Elle avait au moins autant besoin du fellah, peinant sur sa charrue ou trempé par

[1] Voir par exemple les données que l'on peut tirer des variations du prix des céréales pendant la XXe dynastie, pour expliquer les troubles sociaux qui marquèrent la seconde partie de la XXe dynastie : J. Černý, *Fluctuations in grain prices during the twentieth Egyptian Dynasty*, *Archiv Orientalní* VI (1934), p. 173-178; et S. Sauneron, *Trois personnages du scandale d'Eléphantine*, *Revue d'Egyptologie* VII (1950), p. 53-62.

l'eau de son chadouf, autant de l'artisan, à jamais anonyme pour nous, dont la vie s'écoulait entre les quelques maisons de son village; autant du mendiant, dont nous n'aurions jamais soupçonné l'existence si quelques riches seigneurs ne s'étaient vantés de lui avoir fait l'aumône...

Sur le pharaon, les prêtres, les scribes, nous sommes abondamment renseignés. Des autres, nous ne savons presque rien — sinon que les citadins trouvaient leur sort peu enviable. Nous connaissons les nobles occupants des pyramides memphites et des tombeaux royaux de Thèbes, et nous imaginons assez aisément le monde des prêtres qui hantaient les salles des temples; mais nous ignorons tout de ceux qui construisirent de leurs bras et sous les coups de trique ces « monuments de foi collective ». Enfin n'oublions pas que si la religion égyptienne peut nous paraître intéressante par certaines des réalisations matérielles auxquelles elle a mené, certaines des institutions sociales qu'elle a conditionnées, ou certains des courants de pensée qu'elle a entraînés, elle ne fut et ne vécut que par l'adhésion et la pratique obscures mais permanentes de millions d'hommes qui ne nous ont jamais rien dit d'eux, et dont nous risquons fort de ne jamais rien savoir.

* * *

C'est précisément dans ce monde en marge de « l'histoire », dans le cadre inofficiel mais combien vivant d'un village d'il y a trente-trois siècles, et d'un chantier dont l'œuvre fut la Vallée des Rois, que les ostraca nous permettent d'entrer. Ne reprochons pas à ces frères lointains d'avoir connu peu de chose de leur histoire [1], de ne s'être guère sentis des acteurs importants dans un empire tout étincelant de l'or des pays barbares. Leur univers s'étendait de la syringe qu'ils creusaient au flanc de la montagne au village où habitait leur famille; les dates qui comptaient pour eux étaient celles des distributions de grains — non pas celles des campagnes militaires, et la visite d'un vizir ou d'un intendant du trésor était, à leur échelle, un événement mémorable. Mais malgré leur condition généralement modeste, malgré l'étroitesse de leur univers, malgré la très stricte spécialisation de leur vie et de leur activité, il est peu de problèmes, parmi ceux qu'ils ont eu à résoudre, qui ne soient des problèmes communs à l'humanité de tous les temps.

Cela est un point qui à lui seul justifierait l'étude des documents hiératiques : ils permettent, en perçant le « rideau » historique, d'atteindre le fait humain collectif et individuel, de retrouver la vie physique de l'homme au delà de la création de l'artiste, l'attitude éthique de l'individu derrière les manifestations officielles de la foi religieuse.

[1] S'il leur est arrivé de s'en préoccuper, ce fut toujours pour des besoins cultuels ou professionnels : cf. S. Sauneron, *La tradition relative à la XVIIIe dynastie d'après un ostracon de la Vallée des Rois*, *CdE* XXVI/51 (janvier 1951), p. 46-49.

Mais les ostraca et les papyrus nous apportent bien plus. Ils nous aident à tracer un tableau de tout un aspect de la civilisation pour lequel les documents « historiques » ne nous livrent que des teintes indécises : la structure juridique, économique et sociale d'un groupe humain, l'organisation et la technique de son travail, le détail de sa vie matérielle et les particularités locales de ses croyances religieuses.

Quelque jour prochain, il sera possible d'écrire l'histoire des artisans de la Tombe Royale, de les suivre dans leur vie quotidienne, sur leur chantier et dans leur village; de revivre les innombrables épisodes de leur vie collective et familiale : le groupement de tous les ostraca et papyrus trouvés, avec une exceptionnelle densité, sur la rive gauche de Thèbes, permettra cette « résurrection intégrale du passé ». Des milliers de tessons, des centaines de feuilles de papyrus seront nécessaires à cette œuvre de synthèse. Beaucoup d'entre eux ont déjà été publiés et étudiés [1]; d'autres le seront prochainement [2]; d'autres encore attendent des spécialistes qui puissent les déchiffrer. Dans cette vaste entreprise de regroupement et de mise en œuvre de toutes les pièces d'un immense dossier, il n'est pratiquement pas de texte sans valeur, si insignifiant qu'il puisse paraître; n'est-il pas caractéristique qu'il suffise de réunir, sans opérer de choix particulier, un nombre réduit d'ostraca de provenance variée pour trouver évoqués à leur lecture la presque totalité des problèmes relatifs à la vie du village de Deir el-Médineh, à la personnalité de ses habitants, et aux conditions matérielles de leur existence et de leur travail?

*
* *

Les ostraca groupés dans le présent recueil apportent à notre connaissance des ouvriers de la Tombe Royale une contribution variée.

Une première catégorie de documents concerne plus spécialement le travail en cours dans la Vallée des Rois, et l'organisation des diverses activités; ainsi les calendriers de présence sur le chantier (n° **604**), les billets signalant l'absence, pendant une période donnée, de personnages tels, par exemple, que le médecin (n° **617**) [3], évoquent l'activité régulière des équipes creusant la montagne, et les accidents de travail qui peuvent s'y produire [4]; d'autres documents nous parlent des corvées de

(1) Principaux recueils : G. Daressy, *Ostraca* (Cat. Gén. Caire, n°s 25001-25385); J. Černý, *Ostraca hiératiques* (Cat. gén. Caire, n°s 25501-25832); J. Černý, *Catalogue des Ostraca hiératiques non littéraires de Deir el Médineh*, n°s 1-456 (Documents de Fouilles de l'*IFAO*, tomes 3, 4, 5, 6 et 7); Musée de Berlin, G. Möller, *Hieratische Papyrus aus den Kgl. Museen zu Berlin*, III, *Ostraka;* Musée de Toronto, A. H. Gardiner, *Theban Ostraca* (1913); Musée de New-York, W. Hayes, *Ostraka and Name Stones from the Tomb of Sen-Mūt* (n° 71) *at Thebes*. Un nombre considérable d'ostraca hiératiques ont été signalés ou traduits dans des articles de revues.

(2) Tel ce vaste recueil d'ostraca appartenant à des collections privées qui sera bientôt publié par J. Černý et Sir Alan Gardiner.

(3) J. Černý, *Quelques ostraca hiératiques inédits de Thèbes au Musée du Caire, ASAE* 27 (1927), p. 209-210.

(4) Ces ostraca étaient sans doute de simples brouillons, pris dans la Vallée des Rois, que des scribes

ravitaillement qui gravissent, au pas pressé et menu de leurs ânes, le chemin caillouteux de Deir el-Médineh, pour aller porter aux ouvriers au travail l'eau et la nourriture dont ils ont besoin (n° **557** [cf. n° **53**], et **582**); d'autres encore évoquent les multiples incidents de la vie ordinaire du chantier, la désignation de veilleurs (n° **578**), ou les scandales qui peuvent émouvoir, par moments, l'activité habituelle des ouvriers (n° **570**). Un texte note, comme une date importante, sans doute en raison de ses conséquences pratiques sur le travail, le jour où le Nil, parvenu au point le plus élevé de sa crue, commence à redescendre (n° **588**) [1].

D'autres documents, d'apparence insignifiante, se rattachent pourtant à d'importants problèmes : c'est le cas de l'ostracon **594**. Il nous apprend qu'en l'an 8 (sans doute de Séthi II), 3e mois de Peret, le 5, le scribe Néferhotep travaillait à la décoration du matériel funéraire [2] de Penēb. Or ce que nous savons de Penēb, le chef des ouvriers, nous invite à porter à ce texte une particulière attention; nous savions déjà, en effet, par d'autres documents, tel l'ostracon du Musée du Caire n° 25521 [3], que le scribe Néferhotep eut effectivement à peindre le sarcophage de Penēb, en l'an I et II (sans doute de Siptah) mais, détail intéressant, il n'était pas le seul à travailler pour le chef des ouvriers : « Penēb profitait largement de son poste et employait ses subordonnés à ses propres travaux. Le peintre Néferhotep lui peignait son cercueil, l'ouvrier Kasa travaillait pour lui, un autre faisait du plâtre pour sa tombe, Nebnofer, fils de Wazmes, donnait à manger pendant quelques jours à son bœuf, et il est bien possible que même les nattes dont la fabrication occupait Raouben une journée aient été destinées à Penēb... De telles pratiques étaient considérées comme des abus, et, en fait, le jour vint ou Penēb fut dénoncé à ce sujet et à bien d'autres. Le papyrus Salt n° 124 a conservé la plainte présentée au vizir par le frère du chef d'ouvriers Neferhotep, prédécesseur de Penēb et ancien collègue de Hay. Il s'ensuit que Penēb était un très mauvais sujet et on l'inculpe de crimes très graves, même de meurtre... Au passage, on fait savoir que Nebnofer, fils de Wazmes, devait donner à manger à son bœuf pendant un mois... » [4].

recopiaient soigneusement « au propre » sur des papyrus : le fait que ces tessons furent retrouvés à *Deir el-Médinéh*, et l'existence de papyrus tels que le « *Giornale* », publié par Botti et Peet, incitent du moins à le croire; voir B. van de Walle, *CdE* XXII/44 (juillet 1947), p. 281.

(1) Des textes à peu près semblables ont été publiés par W. Spiegelberg, *Zwei Beiträge zur Geschichte und Topographie der Thebanischen Necropolis im Neuen Reich*, 1898, p. 16, n°s XV-XX; ils ont été étudiés par E. Meyer, *Nachträge zur aegyptischen Chronologie, Abh. Kgl. Pr. Akad. Berlin* (1908), p. 39-44.

(2) Sur le sens du terme *ḥry-mrḥt*, traduit improprement dans le *Wörterbuch* par : Hausrat (II, 112), voir J. Černý, dans *ZÄS* 72 (1936), p. 113 et note 2.

(3) Transcrit et traduit dans *ASAE* 27 (1927), p. 184-200. Cf. *Catal. Gén., Ostraca hiératiques*, n° 25521.

(4) J. Černý, *Quelques ostraca hiératiques inédits de Thèbes au Musée du Caire, ASAE* 27 (1927), p. 198-199.

Les quelques mots de l'ostracon **594** nous livrent donc, sous leur apparence banale, une véritable pièce judiciaire qu'on pourrait joindre au vaste dossier d'abus relevés contre l'indélicat chef des ouvriers.

L'essentiel de la documentation consiste cependant en textes de portée strictement économique; un groupe important d'ostraca traite des distributions de vivres et des marchés passés entre les divers habitants du village : comptes individuels de blé distribué (n^{os} **577, 591**), répartition de vivres (n^{os} **611, 621**)... Il arrivait d'ailleurs que la distribution des rations eût quelque retard; c'étaient alors des cris de famine (n^{os} **607, 624**), des menaces et des grèves (n^{o} **571**), que seule pouvait apaiser la visite personnelle d'un haut personnage tel que le vizir (n^{o} **595**).

A côté des rations de blé, d'autres aliments et d'autres produits constituaient également la matière des salaires : poissons (n^{o} **584**), étoffes (n^{o} **583**), bois (n^{os} **589, 596, 597, 623** v^{o}); le ravitaillement, apporté des zones plus basses de cultures, était reçu à l'entrée du village par un portier, tel ce Khamois cité par l'ostracon **604** [1]. Le transport de ces diverses denrées, comme celui de l'eau, se faisait couramment à dos d'âne (n^{os} **557, 569, 582, 619**) [2].

En dehors des paiements officiels, les ostraca nous renseignent sur toute une série de tractations particulières, qui ont l'avantage de nous montrer quel était le prix relatif des produits et des objets les plus divers. Ainsi, pour une pièce d'étoffe (n^{o} **552**), il fallait fournir les contrevaleurs suivantes : un vase de bronze; 5 bottes de légumes; 2 mesures (= env. 150 litres) d'épeautre, et autant de blé.... On pouvait, d'autre part, se procurer un bon sarcophage moyennant les fournitures que voici : une chemise de couleur, une mesure d'épeautre, quatre nattes, une porte de bois, un lit avec sa natte, et trois pots de graisse... Les sarcophages, comme l'équipement funéraire, étaient évidemment très demandés : ces ouvriers, dont la vie s'écoulait à préparer l'éternelle demeure de leur souverain maître, ne perdaient pas de vue le fait qu'un jour ils auraient, eux aussi, à quitter leur maison pour aller, quelque part dans le flanc de la montagne, dormir de leur dernier sommeil; ils devaient prévoir leur caveau, le cercueil peint dans lequel ils reposeraient, et le matériel qui les y accompagnerait... Plusieurs textes (n^{os} **553, 556, 570**), nous montrent ainsi quel prix on versait couramment pour un sarcophage de bois; c'était une somme assez considérable, encore que les tarifs aient varié de manière appréciable, selon la qualité du travail ou l'importance de la décoration (de 5 à 95 debens, le prix moyen étant autour de 20 debens) [3].

[1] Sir Alan Gardiner, *Ramesside Administrative Documents,* p. 49, 4-12; L. Christophe, *BIE* 36 (1955), p. 383.

[2] L. Christophe, *Les porteurs d'eau de Deir el-Médineh pendant le règne de Ramsès III, BIE* 36 (1955), p. 381-408.

[3] J. Černý, *Prices and Wages in Egypt in the Ramesside Period, Cahiers d'Histoire Mondiale,* I/4 (avril 1954), p. 909.

A lire ces documents et quelques autres analogues (n^{os} **555, 556**), on devine l'âpreté que les contractants de semblables marchés devaient apporter à leurs discussions. Sans doute connaissait-on une sorte de monnaie de comparaison, par rapport à laquelle chaque objet prenait une valeur donnée, et qui permettait de savoir de façon précise le prix relatif des produits échangés; mais la disparité des objets proposés ne manquait pas d'entraîner des palabres et souvent des disputes...

Ainsi plusieurs de nos textes ont-ils trait à des contestations nées à la suite de marchés non tenus : (n^{os} **558, 562, 576, 592**); selon le cas, on recourait à un gendarme (**558**) ou à un messager de Pharaon (n^{o} **592**). D'autres contractants, plus confiants en leur débiteur, se bornaient à lui expédier des missives de rappel (n^{os} **558, 562**). Dans les grandes circonstances, sans doute lorsque l'homme mis en cause niait sa dette, ou lorsque le fournisseur exagérait la valeur de sa marchandise, le plaignant avait recours à la consultation du dieu; c'est le cas de notre texte **576**, où l'on voit un acheteur demander à l'oracle de préciser la quantité de grain qu'il a reçue, et que son livreur a tendance à falsifier.

D'autres aspects de la vie judiciaire du petit village reçoivent quelque lumière de quelques-uns de nos ostraca. Les vols [1], par exemple, n'étaient pas rares; les ouvriers prenaient volontiers leur bien où ils le trouvaient, tel ce porteur évoqué par l'ostracon **582**. Ayant besoin d'un âne pour transporter une certaine quantité de grain jusqu'à la porte de la Tombe Royale, il prit le premier bourricot qui se trouva sur sa route, et entassa les sacs sur sa croupe... Mais voici son propriétaire légitime qui sort de sa maison, à la tombée de la nuit, pour entraver sa bête; surprise : le roussin trotte sous un fardeau étranger... Interpellations, disputes : — *Qui t'a donné cet âne? — Je l'ai trouvé disponible... Je l'ai pris pour la corvée de grains, du village à la Tombe royale....* Le propriétaire de reprendre son bien, et le porteur de protester : — *Ne le reprends pas... Je te donnerai en échange ceci et cela....* L'affaire se termina devant les magistrats, et c'est une déposition qui nous a transmis cette vieille histoire...

C'est qu'en vérité les ânes étaient très demandés : comme aujourd'hui encore en Haute-Egypte, un âne constituait un élément nécessaire du luxe familial... et par suite, un bien très convoité de ceux qui ne pouvaient se l'offrir... Un autre texte (n^{o} **569**) rapporte un incident du même genre : un brave homme, qui avait porté, dans sa matinée, un lourd panier jusqu'à la rive, et qui était revenu harassé de cette course, prenait chez lui un repos mérité; un des hommes qu'il a croisés le matin se présente à sa porte, expose quelques mauvaises raisons à sa femme, et emmène son âne, qu'il garde d'abord huit jours, puis trois jours, puis huit autres jours, après avoir abusé successivement la femme et le mari : pour comble de malchance,

[1] Sur certains aspects juridiques des châtiments infligés aux voleurs, lire J. Černý, *Restitution of, and penalty attaching to, stolen property in Ramesside Times, JEA* 23 (1937), p. 186-189.

l'âne revient de ces divers emprunts couvert de meurtrissures... Cette affaire elle aussi trouva sa fin devant les notables [1].

Quelquefois cependant les contestations ne se portaient pas devant le tribunal, mais se tranchaient en présence du dieu, que l'on consultait pour faire apparaître la vérité. L'ostracon **580**, par exemple, nous rapporte une déposition faite devant un tribunal, mais précise que le plaignant est disposé à se soumettre au jugement du dieu Aménophis [2], avec la certitude d'obtenir gain de cause... Comment le dieu jugeait-il? Sur ce point nous sommes abondamment renseignés [3]. Essentiellement, il rendait ses sentences en faisant avancer ou reculer sa statue — cela lorsqu'une question lui était verbalement soumise. Il pouvait également choisir entre diverses solutions proposées à un problème, et rédigées par écrit sur des fragments de tessons déposés devant lui, celle qu'il voulait voir triompher... On connaît déjà un nombre important de questions adressées aux oracles [4]; en voici quelques autres : d'un propriétaire qui a perdu ses chèvres (n° **574**) : *«Mon bon Seigneur, de ces chèvres, y en a-t-il une chez Ptahmosé?»*. Autres questions qui pourraient se rapporter à la même affaire (n° **573**) *«Est-ce quelqu'un d'autre qui l'a volé(e)?»*; (n° **575**) *«Ne (les) ramèneront-ils pas chez moi?»* A quoi le dieu, semble-t-il, répond : *«Non»* (n° **572**).

Quand une telle incertitude subsistait sur l'identité du voleur, il restait une dernière ressource : le tirage au sort. On inscrivait sur des bandes de roseaux le nom des maisons dont le propriétaire était soupçonné : *«La maison de X...»*; *«La maison de Y...»*; *«Quelqu'un d'extérieur au village»*; et l'on tirait, au hasard [5]; le dieu guidait le choix, et le voleur se trouvait pris — au moins en théorie. A cet usage doit se rapporter notre n° **600** (et quelques autres tessons qui seront publiés ultérieurement), qui porte comme seul texte : *«la maison de Ptahmosé»* (suite possible de la poursuite de chèvres évoquée plus haut).

[1] Voir des textes relatifs aux prêts d'ânes dans les Ostraca de l'IFAO (Deir el-Médineh) n°s 53, 62-72 et 73 recto.

[2] J. ČERNÝ, *Le culte d'Aménophis I chez les ouvriers de la nécropole, BIFAO* 27 (1927), p. 159-203.

[3] Les documents relatifs aux oracles sont très nombreux, Les principaux qui aient été étudiés sont : Papyrus B. M. 10335 (=*PSBA* 10, 41-55; *JEA* 11, 247-255); Papyrus Turin P.-R. 126, 3-4; Papyrus Nevill (*JEA* 35, 69-71); Inscription de Pinodjem (éd. Naville); Stèle du bannissement (Louvre); Stèle de Dakhléh (*JEA* 19, 19-30); Stèle d'Abydos (*JEA* 27, 83-95); Texte de Karnak (*JNES* 7, 157-162); Ostraca (*BIFAO* 35, 41-58; 41, 13-24); Ostr. Gardiner (*PSBA* 39, 43); Ostr. Petrie 21; Ostr. Caire 25242 et 25555 (*Cat. Gén.* et *BIFAO* 27, 179-180); Ostr. B.M. 5625, 5642; Ostr. Berlin P. 10629 (*BIFAO* 27, 177-178); Ostr. IFAO 133 (ČERNÝ, *Catal.*).

Voir, outre la bibliographie mentionnée ci-dessus, *JEA* 12, 176-185; ERMAN, *Sitzungsber. Berlin* 19 (1910), 330 sq.; MEYER, *Sitzungsber. Berlin* 28 (1928); 500 sq.; PEET, *JEA* 10, 116 sq.; ČERNÝ, *BIFAO* 30, 491-496; 41, 115-116; Comparer LODS, *Mélanges Maspero* I, 91-100; SCHUBART, *ZÄS* 67, 110-115; THOMAS, *Ancient Egypt* 6, 76-78.

Des époques plus anciennes, on peut rappeler : *Urk.* IV, 158, 833 et 837 (Thoutmosis III); 342 (Hatchepsout); *RT* 15, 178 (Thoutmosis IV); aux époques tardives, l'oracle d'Amon de Napata (par ex. Aspalout), et beaucoup d'autres.

Les nombreux décrets pris par les dieux en faveur d'un mortel sont également des décisions oraculaires.

[4] J. ČERNÝ, *Questions adressées aux Oracles, BIFAO* 35 (1935), p. 41-58; *Nouvelles questions adressées aux oracles, BIFAO* 41 (1941), p. 13-24.

[5] J. ČERNÝ, *Le tirage au sort, BIFAO* 40 (1941), p. 135-141.

Enfin quelques serments promissoires [1] par le Souverain ou par un nom de divinité, complètent la série des textes de portée juridique que nous avons retrouvés dans notre recueil : par exemple n° **564** : un teinturier s'engage à restituer, sans doute après les avoir teintes, quatre pelottes [2] de fil à l'ouvrier Pached, dans un délai de trois jours; faute de quoi, il consent à recevoir cent coups de bâton, — et même deux cents.

Le lecteur qui aura consenti à nous suivre dans cet inventaire un peu long, et à parcourir les sources parallèles ou les études évoquées au passage, pourra conclure par lui-même : sous leur apparence insignifiante, les tessons et les calcaires de Deir el-Médineh permettent réellement de ressusciter la vie de ce village dans presque tous ses détails : vie matérielle, vie sociale, problèmes économiques, organisation du travail, vie judiciaire.

Une dernière catégorie de documents reste à examiner, moins, à dire vrai, pour les données qu'ils peuvent apporter à la description du village et de sa vie, que pour leur valeur humaine, et le contact direct qu'ils rendent possible entre les Egyptiens de jadis et les hommes d'aujourd'hui; il s'agit des quelques lettres, groupées en divers endroits de ce recueil.

Le genre épistolaire [3] fut très loin d'être négligé dans l'antiquité égyptienne; nous savons que les jeunes scribes s'exerçaient à calligraphier les formules initiales, à exposer clairement les questions qu'ils auraient un jour à soumettre à leurs patrons, en recopiant quelques lettres types attribuées à des fonctionnaires célèbres [4]; il est peu de recueils de papyrus littéraires qui ne nous en transmettent une bonne série.

[1] Sur les serments, voir en particulier : J. WILSON, *The oath in Ancient Egypt, JNES* 7 (1948), p. 129-156; M. MALININE, *Notes juridiques* (A propos de l'ouvrage de E. Seidl), *BIFAO* 46 (1947), p. 93-123. Autres sources : *JEA* 15, p. 247, n. 16; 21, p. 145, n. 22-23; 26, pl. VII, 1 sq.; 31, p. 36 jj. *Mélanges Maspero* I, p. 236. *BIFAO* 37, p. 47. *ZÄS* 43, p. 43, n. 1. Ostraca *IFAO* 56-59; 61; 62; 133; 73 r° 4; Ostr. Caire 25237; *Miscellanies* 112, 14-15 etc.

[2] Litt. : quatre «brassées», — cf. J. ČERNÝ, *Festschrift Grapow*, p. 34-35.

[3] Depuis le très ancien travail de G. MASPERO, *Du genre épistolaire chez les Egyptiens de l'époque pharaonique* (1872), aucun ouvrage n'a traité spécialement cette question; une thèse, consacrée par le Dr Bakir, à l'*«Egyptian Epistolography»*, (cf. *ASAE* 50 [1950]. p. 416, n. 7), est encore inédite. On peut lire la traduction d'un nombre considérable de lettres modèles dans R. CAMINOS, *Late Egyptian Miscellanies*, 1954.

[4] Par ex. A. GARDINER, *Late Egyptian Miscellanies* (1937); *Hieratic Papyri in the British Museum, Chester Beatty Gift*, Pap. n° 3, pl. 11-12a (= *Text*, p. 24-26) et n° 5, pl. 24-27 (= *Text*, p. 46-50).

Mais parallèlement à cette littérature officielle, toute une littérature privée nous a également été conservée [1] : les hommes ont toujours senti le besoin de communiquer entre eux, quand la distance les séparait, et les ouvriers de la nécropole ne s'en sont pas privés.

Une première série est dans la meilleure tradition littéraire; elle est due à la plume de scribes soigneusement informés des bonnes manières épistolaires, qui n'hésitent pas à entasser dix lignes de compliments pour une courte phrase de communication effective (Voir n^os^ **550**; prob. **559, 581**) : « *En vie, prospérité et santé... Avec la faveur d'Amon Rê roi des dieux, ton bon seigneur* (...) *chaque jour; vois, je dis à* (*tel et tel*) *dieu..., aux dieux seigneurs de Karnak : Faites qu'il* (litt. : tu) *soit en bonne santé; faites qu'il vive; faites qu'il demeure dans les bonnes grâces d'Amon roi* (...) *et du roi du Sud et du Nord Ousimarê l'élu de Rê, vie, prospérité santé, ton bon Seigneur, et que tu sois vigoureux à figurer dans la suite de .... Sois attentif au fait suivant...* » (n^os^ **581**; cf. **550**, et prob. **559**). Quelques lettres, moins prolixes, comportent cependant au moins une ou deux lignes de politesses (n^os^ **560, 561, 603**). D'autres, en revanche, se bornent à une simple adresse [2], et passent immédiatement au fait (n^os^ **558, 562, 605, 607, 613**), quand elles ne prennent pas dès les premiers mots un ton agressif de catilinaire : « *Qu'est-ce que cette façon de...* » (n^os^ **554, 562**).

Ces différences de rédaction, la promptitude plus ou moins grande avec laquelle le scribe passe au fait, sont déjà révélatrices des conditions psychologiques dans

[1] J. Černý a publié dans les *Late Ramesside Letters* (1939), un lot important de lettres de la fin de la XXe dynastie et du début de la XXIe. Les autres lettres connues, aux différentes époques de la civilisation égyptienne n'ont pas été groupées. Voici un choix des principales qui furent publiées jusqu'à présent :

Ancien Empire : Isesi (Berlin 11301 = MÖLLER, *Paläographie* I, pl. I); Lettre de Toura (Caire JE 49623 = *ASAE* 25, 242-255; *JEA* 13, 75-78; *JEA* 16, 19 et *ASAE* 48, 505-512); Lettre d'Eléphantine (Berlin 8869 = *JEA* 27, 16-19); Pap. Boulaq 8 (Caire 58.043); Lettre de Pépi II (= *Urkunden I*, 128-131).

Première Periode Intermédiaire : Livre de Kêmit (Documents de Fouilles IFAO, t. 18); Lettres de Heqanakht, *BMMA* 1922/2, 37 sq.

Moyen Empire : Lettres d'Illahoun (1re série : *Petrie Papyri*, pl. 27-37); Lettres d'Illahoun (seconde série, Berlin = *ZÄS* 59, 20-51); Lettre concernant Senbet (= *JEA* 34, 31-34); Semnah Despatches (*JEA*, 31, 3-10).

Nouvel Empire : Ahmès Peniaty (*JEA* 12, 70 et 14, 294); Lettres d'Illahoun (*Petrie Papyri*); Pap. Caire 58057; Pap. Gurob (*RAD* 14-18); Pap. Bologne 1086; Lettres de Leyde n°s 360-371; Pap. Ermitage 58-59; Pap. Chester Beatty III v° 4-5, 15; IV, v° 6, 3; Pap. Anastasi I, VIII et IX; Textes des *Miscellanies;* Ostraca IFAO 114-129; 132; 303; 304; 316; 317; 321; 322; 324-r; 326; 327; 328 r; 336; Ostracon IFAO (= GRDSELOFF, *Les débuts du culte de Réchef et Egypte*, pl. 7-8); Ostraca Musée du Caire, passim; Ostracon Toronto A 11; Ostraca Berlin P. 8523; 10614; 10616, 10627; 10628; 10629; 10630; 10637; Pap. Mallet; Pap. Valençay I; Pap. Northumberland; Pap. Turin *Pleyte-Rossi* 66-67; 16; ČERNÝ, *Late Ramesside Letters;* SPIEGELBERG, Papyrus d'El Hibeh (*ZÄS* 53, 1-30); etc.

[2] *BIFAO* 35 (1935), p. 53-54.

lesquelles tel ou tel billet a été rédigé. D'autres détails de langue et de style permettent de poursuivre cet essai de connaissance individuelle du rédacteur : l'insistance, les redites (n^os^ **554, 560**) [1], les fautes aussi, ou les maladresses de construction, qui laissent apparaître un correspondant débordé par le flot de paroles et d'arguments qu'il aimerait exprimer, mais qu'il arrive mal à transposer en formules écrites.... Ses gestes, son indignation, l'emportement de ses propos, tombent à plat devant la peine qu'il éprouve à construire ses phrases, et seule l'incohérence de son langage vient encore traduire la violence des sentiments qui l'animaient au moment où il rédigea sa lettre...

C'est plus ce genre d'indications psychologiques que le contenu même des lettres qui mérite l'attention; rien de plus pauvre, bien souvent, qu'une lettre : il est des sentiments qu'on ne peut exprimer à moins d'être un véritable écrivain, ce qui n'était guère le cas des pauvres gratte-papier dont nous nous occupons... Par surcroît, le genre écrit impose des limites à l'expression, donne une forme rigide à ce que l'on veut formuler...

En général, les lettres que nous possédons sont des rappels : « *Tu as oublié de faire telle ou telle chose que tu devais faire* » (n° **554**); ou bien elles contiennent des recommandations (n^os^ **590, 550, 560**). Quelquefois, ce sont de simples commandes : des scribes demandent qu'on leur envoie de quoi écrire : un peu d'encre, parfois avec du térébinthe (**551**), du papier, et des plumes pour emplir leurs palettes (n^os^ **581, 603**). Parfois enfin, une lettre relate toute une longue histoire, portant sur quelques années, telle celle de l'ostracon **587**, particulièrement pittoresque en détails de marchandages et en protestations de bonne foi.....

Si pauvres qu'elles soient, si limité que soit leur contenu, ces lettres permettent de pénétrer un peu plus dans la personnalité des hommes et des femmes qui les ont rédigées; il n'est pas jusqu'à l'écriture, auxiliaire précieux de toute interprétation psychologique, qui ne puisse apporter quelque élément à notre sympathie : « Les hésitations, les ratures, les fins de mots nerveusement achevés ont une valeur évocatrice; la largeur des espaces laissés entre les lignes dépeint si bien l'état d'esprit du scribe; ils sont amples au début, quand très calme, il se borne à exprimer automatiquement des formules, plus étroits à la fin, quand à bout de papier, il a soudain trouvé tant de choses à dire... » [2].

On repère aisément les « papiers officiels », tels que les dépositions devant un tribunal : le greffier enregistre, d'une belle écriture régulière et soignée, les déclarations du plaignant, quelque peu indifférent à la cause, mais routinier et méticuleux. Au contraire, le scribe qui pointe les présences sur le chantier, sur un ostracon qui n'est qu'un brouillon, destiné à être recopié sur un beau papyrus

[1] Voir CL. PRÉAUX, *Quelques caractères des lettres privées grecques d'Egypte, CdE* IV/7 (décembre 1928), p. 147.

[2] CL. PRÉAUX, *CdE* IV/7 (décembre 1928), p. 151.

quelques heures plus tard, a tendance à abréger, à ne dessiner distinctement que les premiers éléments des noms propres, à réduire à des signes les mots qui marquent la nature des travaux en cours, ou les motifs d'absence. Certaines listes de noms sont presque illisibles, à force de rapidité... Enfin ce n'est pas sans un sourire de complicité qu'on reconnaît, après quelque pratique des textes de la nécropole, la «main» de tel ou tel scribe, sur des documents non signés, comme par exemple celle, combien maudite des paléographes, du célèbre Kenḥerkhepechef, l'enfant terrible de l'hiératique ramesside (n° **578**) [1].

Qu'il s'agisse donc de lettres, d'oracles ou de serments; qu'il s'agisse de listes d'objets, de rations ou d'ouvriers, de dépositions devant les notables, de contrats ou de marchés, les ostraca sont infiniment riches en données que l'on chercherait vainement ailleurs. Les œuvres d'art et les réalisations architecturales ont fait parvenir un peu de l'Egypte d'autrefois dans notre monde moderne; en sens inverse, la documentation papyrologique nous transporte, nous, à plus de trois millénaires en arrière, au cœur de la montagne thébaine, dans un village d'hommes qui furent semblables à nous par bien des aspects de leur personnalité et de leur vie, et connurent eux aussi, dans un cadre social assez différent du nôtre, leurs heures de joie et leurs jours de misère; ils ne furent ni meilleurs ni sensiblement plus mauvais que la plupart des humains, et les problèmes de leur vie furent ceux que l'homme de tous les temps a toujours eu à résoudre. Mais l'œuvre qu'ils eurent à réaliser, le creusement et la décoration des Tombes Royales, a franchi les siècles, et continue, après déjà deux mille ans de faveur, d'attirer les artistes et les curieux du monde entier.

N'est-ce pas la plus belle justification des études hiératiques que de pouvoir faire renaître, derrière la réalisation technique étonnante de la Vallée des Rois, et la finesse encore émouvante de quelques-unes de ses peintures, le petit groupe humain qui en fut l'artisan?

*
* *

La plupart des ostraca publiés ici furent calqués et transcrits à Deir el-Médineh, au moment de leur trouvaille, en janvier 1951, ou lors de passages rapides dans la nécropole thébaine, entre mes divers séjours à Esna. Quelques autres furent étudiés plus tard, à l'Institut français, lorsque les caisses de matériel épigraphique eurent été transférées au Caire. Le manuscrit rédigé à cette époque dormit quelque temps, d'autres publications plus urgentes m'ayant retenu l'essentiel des années suivantes en Haute-Egypte. C'est l'amicale insistance de M. J. Černý, de passage au Caire en avril 1956, qui m'a amené à reprendre ces copies déjà anciennes, et à les préparer pour l'édition.

[1] Sur Kenḥerkhepechef, voir A. H. Gardiner, *Hieratic Papyri in the British Museum, Third Series*, vol. I (Text), p. 24, n. 3.

La part que M. J. Černý a prise dans la mise au point des transcriptions est considérable; non seulement il s'est spontanément offert à revoir avec moi, en lecture courante, l'essentiel des textes présentés ici, et à vérifier quelques lectures que je croyais incertaines, mais il est parvenu, en maint endroit, à distinguer des signes, des mots entiers parfois, dans des passages effacés ou abîmés, qu'on pouvait pratiquement considérer comme désespérés. Il m'est particulièrement agréable de pouvoir souligner, dans cette préface, l'aide inappréciable que je dois à sa science, et d'exprimer toute la gratitude qu'inspire son inlassable générosité.

Le Caire, 25 mai 1956. Serge Sauneron.

CATALOGUE

DES

OSTRACA HIÉRATIQUES NON LITTÉRAIRES

DE DEIR EL-MÉDINEH

(Suite)

550. Tesson de poterie, jaune à l'extérieur, rose à l'intérieur, et de tranche rose, avec une ligne gris-brunâtre au centre. — 11 cm. de hauteur, 6 cm. 5 de largeur, 0 cm. 6/7 d'épaisseur; incomplet en bas et à droite du verso.

L'ostracon est écrit sur les deux côtés.
Le recto contient l'extrémité gauche de quatre lignes.
Le verso en contient également quatre, correspondant à la partie gauche d'un texte.
Haut du recto = bas du verso.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 24/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 1.

551. Calcaire. — 5 cm. 5 de hauteur et 10 cm. 5 de largeur.

L'ostracon est écrit sur les deux côtés, par dessus un texte lavé dont les traces subsistent, surtout au verso, et qui semble avoir en trait à une comptabilité de pièces d'étoffe.
Le recto contient sept lignes.
Le verso en contient six.
Haut du recto = bas du verso.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 18/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 1.

552. Tesson de poterie gris-jaune. — 9 cm. 5 de hauteur et 13 cm. de largeur.

L'ostracon est écrit sur les deux côtés.
Le recto contient sept lignes.
Le verso en contient cinq.
Haut du recto = coin supérieur gauche du verso.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 17/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 2.

553. Calcaire. — 11 cm. de hauteur et 22 cm. de largeur.

L'ostracon est écrit sur un seul côté, et contient une ligne, surmontant deux colonnes de six et quatre lignes.
Encre noire avec points rouges et rubriques.
Puits 1446, 1/2/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 2.

554. Calcaire. — 10 cm. de hauteur et 9 cm. 5 de largeur.

L'ostracon est écrit des deux côtés; le bas du verso recouvre quelques mots lavés.
Le recto contient huit lignes.
Le verso en contient neuf.
Haut du recto = côté droit du verso.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 12/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 3.

555. Tesson de poterie rougeâtre. — 23 cm. de hauteur, 16 cm. de largeur, 0 cm. 9/1 cm. 2 d'épaisseur; incomplet et brisé en deux fragments.

L'ostracon est écrit sur un seul côté (extérieur), qui contient huit lignes horizontales, les sept premières étant séparées de la huitième par un intervalle vide.
Encre noire.
Puits 1446, 1/2/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 4.

556. Calcaire. — 12 cm. de hauteur et 7 cm. de largeur, cassé en haut.

L'ostracon est écrit sur les deux côtés.
Le recto contient sept lignes et un signe Ꜣ.
Le verso contient deux lignes.
Haut du recto = haut du verso.
Encre noire assez pâle.
Puits 1446, 3/2/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 4.

557. Tesson de poterie, rose à l'intérieur et sur la tranche, gris foncé à l'extérieur. — 20 cm. de hauteur, 16 cm. de largeur, 0 cm. 65 d'épaisseur; brisé en trois fragments et incomplet au sommet.

L'ostracon est écrit sur les deux côtés.
Le recto contient dix lignes.
Le verso en contient une.

Haut du recto = bas du verso.
Encre noire.
Puits 1446, 1 et 3/2/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 5.

558. Calcaire. — 11 cm. 5 de hauteur et 15 cm. de largeur.

L'ostracon est écrit des deux côtés.
Le recto contient huit lignes.
Le verso en contient trois.
Haut du recto = bas du verso.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 18/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 6.

559. Calcaire. — 12 cm. de hauteur et 7 cm. de largeur; cassé en haut.

L'ostracon est écrit sur un seul côté, et contient les restes de huit lignes, faisant suite à un texte, perdu vers le haut, et tronqué vers la gauche, au moins dans ses premières lignes.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 26/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 6.

560. Tesson de poterie rougeâtre. — 14 cm. de hauteur et 12 cm. de largeur.

L'ostracon est écrit sur les deux côtés.
Le recto contient huit lignes.
Le verso en contient trois.
Haut du recto = bas du verso.
Encre noire assez pâle.
Kôm du Grand Puits, 28/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 7.

561. Tesson de poterie gris-rouge, de section rouge sur les bords et légèrement grise au centre. — 10 cm. 5 de hauteur, 22 cm. de largeur et 1 cm./1 cm. 9 d'épaisseur; incomplet en bas et sur la gauche.

L'ostracon est écrit seulement d'un côté, qui conserve les restes de cinq lignes.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 10/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 7.

562. Calcaire. — 13 cm. de hauteur et 8 cm. de largeur.

L'ostracon est écrit des deux côtés.
Le recto contient huit lignes.

Le verso en contient six.
Haut du recto = haut du verso.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 18/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 8.

563. Tesson de poterie grisâtre, venant de l'encolure d'une jarre. — 6 cm. 5 de hauteur et 12 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté.
Il contient cinq lignes.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 28/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 8.

564. Tesson de poterie rougeâtre. — 10 cm. de hauteur et 10 cm. de largeur.

L'ostracon est écrit d'un seul côté, et contient sept lignes.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 28/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 9.

565. Calcaire. — 12 cm. de hauteur et 5 cm. de largeur.

L'ostracon est écrit d'un seul côté, et contient sept lignes d'écriture.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 17/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 9.

566. Calcaire. — 13 cm. de hauteur et 9 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté, mais porte au verso les traces d'un texte d'au moins trois lignes, perpendiculaire à celui du recto, illisible en raison des cristallisations salines qui ont boursouflé la pierre.
Le recto contient deux lignes de texte.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 20/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 9.

567. Tesson de poterie rougeâtre. — 10 cm. de hauteur et 8 cm. 5 de largeur.

Le recto contient quatre lignes.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 20/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 9.

568. Tesson de poterie rouge. — 6 cm. 5 de hauteur et 16 cm. de largeur.

L'ostracon porte, sur une seule face, une ligne de texte.
Encre noire.
Gournet Marreï Nord, 20/1/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 9.

569. Tesson de poterie rouge. — 22 cm. de hauteur et 34 cm. de largeur, en deux fragments se raccordant, mais incomplet vers le bas. Palimpseste.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté, et contient sept lignes entières et des passages de quatre autres lignes. Au-dessus de la première ligne, traces d'une inscription en grands caractères hiératiques, où se distinguent encore les signes :

.... /// [illegible]

Encre noire.
Puits 1446, 1/2/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 10.

570. Calcaire. — 16 cm. de hauteur, 14 cm. 5 de largeur, incomplet au sommet.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté, et porte sept lignes horizontales de texte.
Encre noire.
Puits 1448, 12/2/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 11.

571. Calcaire. — 14 cm. de hauteur, 14 cm. de largeur, incomplet, brûlé dans sa partie supérieure, et cassé en deux morceaux.

L'ostracon, inscrit sur un seul côté, porte huit lignes de texte.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 28/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 11.

572. Tesson de poterie rougeâtre. — 6 cm. 5 de hauteur et 8 cm. de largeur.

L'ostracon ne contient qu'un mot, sur une de ses faces.
Encre noire.
Grand Puits, 31/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 12.

573. Tesson de poterie rougeâtre. — 4 cm. 5 de hauteur et 6 cm. 5 de largeur.

L'ostracon contient deux lignes sur un de ses côtés.
Encre noire très pâle.
Grand Puits, 31/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 12.

574. Tesson de poterie rougeâtre. — 7 cm. de hauteur et 8 cm. 5 de largeur.

L'ostracon contient trois lignes de texte.
Encre noire.
Grand Puits, 11/1/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 12.

575. Calcaire. — 6 cm. de hauteur et 8 cm. de largeur.

L'ostracon contient deux lignes de texte.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 14/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 12.

576. Tesson de poterie gris-noir. — 7 cm. de hauteur et 10 cm. de largeur.

L'ostracon contient cinq lignes de texte.
Encre noire.
Grand Puits, 3/1/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 12.

577. Calcaire brûlé. — 18 cm. de hauteur et 10 cm. de largeur.

L'ostracon contient deux colonnes de six lignes chacune au recto et six lignes au verso.
Haut du recto = gauche du verso.
Encre noire.
Puits 1446, 3/2/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 13.

578. Calcaire dur siliceux. — 10 cm. de hauteur et 14 cm. de largeur.

L'ostracon contient trois lignes de texte.
Encre noire très pâle.
Grand Puits, 4/1/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 13.

579. Tesson de poterie grisâtre. — 25 cm. de hauteur et 13 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit des deux côtés, le verso étant palimpseste.
Le recto contient deux lignes suivies de deux colonnes de dix et six lignes.
Le verso contient quatre lignes.
Haut du recto = haut du verso.
Encre noire.
Gournet Marreï Nord, 5/2/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 14.

580. Tesson de poterie grisâtre. — 20 cm. de hauteur et 24 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit des deux côtés.
Le recto contient neuf lignes.
Le verso en contient deux.
Haut du recto = bas du verso.
Encre noire.
Gournet Marreï Nord, tombe 1445, 28/1/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 15.

581. Calcaire. — 18 cm. de hauteur et 21 cm. de largeur.

L'ostracon conserve les traces de treize lignes horizontales; le texte entier a été lavé ou barbouillé d'encre après sa rédaction, de sorte que la surface est devenue d'un gris sale; le texte initial se distingue très difficilement à travers le lavis uniforme qui le recouvre.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 10/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 16.

582. Tesson de poterie, d'un gris jaunâtre à l'extérieur, rose à l'intérieur et sur la tranche, cassé en deux fragments et incomplet vers le bas. — 19 cm. de hauteur et 20 cm. de largeur; épaisseur moyenne : 0 cm. 6/7.

L'ostracon est inscrit d'un seul côté (extérieur), et porte treize lignes de texte, incomplètes à partir de la ligne 9. Les lignes 9 et 10 donnent l'impression d'avoir été effacées, et il se pourrait que les lignes 11-13 concernent une affaire différente.
Encre noire, devenue assez pâle.
Puits 1446, 1/2/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 17.

583. Calcaire. — 7 cm. 5 de hauteur, 15 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit des deux côtés.
Le recto contient deux colonnes, de trois lignes chacune.
Le verso porte une ligne.
Haut du recto = haut du verso.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 17/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 18.

584. Tesson de poterie gris-jaunâtre. — 11 cm. de hauteur, 12 cm. 5 de largeur.

L'ostracon est inscrit d'un seul côté (extérieur), et porte trois lignes de texte.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 19/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 18.

585. Tesson de poterie, grisâtre à l'extérieur, et rose à l'intérieur; la tranche présente, de l'extérieur vers l'intérieur, les teintes suivantes : blanc (pellicule très mince), rouge, gris. — 12 cm. 5 de hauteur, 13 cm. de largeur, épaisseur moyenne, 1 cm. 1/2. Incomplet vers le haut.

L'ostracon est inscrit sur une seule face (externe), et contient neuf lignes de texte en plus ou moins bon état.
Encre noire assez pâle.
Kôm du Grand Puits, 7/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 18.

586. Tesson de poterie gris sale. — 22 cm. de hauteur, 17 cm. 5 de largeur, épaisseur moyenne 0 cm. 65/1 cm. Incomplet vers la droite et dans sa partie inférieure.

L'ostracon, inscrit d'un seul côté (extérieur), porte un texte de sept lignes précédé et suivi d'une ligne horizontale incomplète décalée vers la droite.
Encre noire, très pâle.
Gournet Marreï Nord, Puits 1446, 29/1/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 19.

587. Calcaire. — 22 cm. de hauteur et 10 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur ses deux faces et sur la tranche.
Le recto porte quinze lignes de texte.
Le verso en porte seize.
La tranche porte quelques mots de la fin du texte.
Haut du recto = haut du verso = bas de la tranche.
Encre noire très pâle.
Kôm du Grand Puits, 17/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 20.

588. Calcaire. — 10 cm. de hauteur, 9 cm. de largeur. Incomplet vers la gauche

L'ostracon porte cinq lignes de texte sur un de ses côtés.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 14/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 21.

589. Calcaire. — 13 cm. 5 de hauteur et 10 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté et porte neuf lignes de texte.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 17/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 21.

590. Tesson de poterie rose. — 6 cm. de hauteur et 9 cm. 5 de largeur.

L'ostracon est inscrit d'un seul côté (extérieur).
Encre rouge.
Gournet Marreï Nord, 17/1/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 21.

591. Calcaire. — 12 cm. 5 de hauteur et 12 cm. 5 de largeur; incomplet à droite.

L'ostracon est inscrit d'un seul côté, et porte trois lignes de texte, avec indication de mesures en rouge.
Kôm du Grand Puits, 17/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 21.

592. Tesson de poterie rose. — 13 cm. 5 de hauteur, et 18 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté (extérieur), et porte huit lignes de texte.
Encre très noire.
Puits 1454 , 15/2/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 22.

593. Calcaire. — 7 cm. de hauteur et 11 cm. 5 de largeur; incomplet en haut.

L'ostracon est inscrit d'un seul côté et porte quatre lignes de texte.
Encre noire.
Grand Puits, 4/1/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 22.

594. Calcaire. — 9 cm. de hauteur (sur deux pentes) et 10 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté, et porte quatre lignes de texte.
Encre noire assez pâle.
Gournet Marreï Nord, 20/1/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 22.

595. Tesson de poterie. — 7 cm. 5 de hauteur et 8 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté (extérieur), mais porte au verso la trace d'une inscription antérieure d'une ligne.
Le recto porte cinq lignes de texte.
Haut du recto = bas du verso.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 17/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 23.

596. Tesson de poterie jaune. — 14 cm. de hauteur et 7 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté et porte cinq lignes de texte.
Encre noire assez pâle.
Kôm du Grand Puits, 16/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 23.

597. Tesson de poterie rouge. — 13 cm. de hauteur, et 9 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté (extérieur) et porte trois lignes de texte.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 20/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 23.

598. Tesson de poterie gris-jaune. — 8 cm. de hauteur et 8 cm. 5 de largeur.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté (intérieur) et porte trois lignes de texte, limitées à gauche et en bas par une ligne noire.
Encre noire.
Gournet Marreï Nord, 18/1/1951,

Fac-similé et transcription : pl. 23.

599. Tesson de poterie rose. — 7 cm. de hauteur et 9 cm. 5 de largeur.

L'ostracon porte deux lignes de texte, sur un seul de ses côtés (extérieur).
Encre noire.
Grand Puits, 10/1/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 23.

600. Tesson de poterie.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté et porte une ligne de texte.
Encre noire.
Bibliographie : S. Sauneron, *Bulletin de la Société française d'Egyptologie* 9 (1952), p. 19.

Fac-similé et transcription : pl. 23.

601. Calcaire. — 7 cm. de hauteur et 9/11 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur ses deux faces.
Le recto porte deux colonnes de quatre et cinq lignes.
Le verso en porte cinq.
Haut du recto = haut du verso.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 20/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 24.

602. Calcaire. — 9 cm. 5 de hauteur et 8 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur ses deux faces.
Le recto porte dix lignes de texte.
Le verso en porte trois.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 26/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 24.

603. Calcaire. — 9 cm. 5 de hauteur et 11 cm. de largeur; incomplet vers le bas.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté et porte dix lignes de texte.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 12/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 25.

604. Tesson de poterie jaunâtre. — 8 cm. de hauteur et 14 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté (extérieur) et porte quatre lignes de texte.
Encre noire.
Grand Puits, 7/1/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 25.

605. Tesson de poterie gris-jaune. — 7 cm. 5 de hauteur et 11 cm. de largeur. Palimpseste.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté (extérieur) et porte trois lignes de texte. La ligne 3 recouvre un texte effacé.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 26/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 25.

606. Calcaire. — 15 cm. de hauteur et 10 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur ses deux faces.
Le recto contient dix-sept lignes de texte.
Le verso en contient sept.
Haut du recto = haut du verso.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 17/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 26.

607. Tesson de poterie rouge. — 10 cm. de hauteur et 8 cm. de largeur. Palimpseste; incomplet en haut et de chaque côté.

L'ostracon est inscrit sur une seule face (extérieure) et porte les restes de trois lignes de texte.

Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 24/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 27.

608. Calcaire. — 6 cm. de hauteur et 11 cm. de largeur. Incomplet vers le haut.

L'ostracon est inscrit sur ses deux faces.
Le recto contient quatre lignes.
Le verso ne porte plus qu'une ligne lisible, et la trace de quatre autres, qui ont été effacées.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 14/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 27.

609. Tesson de poterie gris-jaunâtre. — 8 cm. 5 de hauteur et 9 cm. de largeur. Incomplet en bas.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté (extérieur), et porte cinq lignes de texte en colonne, ainsi qu'une inscription hiéroglyphique verticale.
Encre noire.
Gournet Marreï Nord, 20/1/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 27.

610. Calcaire. — 5 cm. de hauteur et 13 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté et porte deux lignes de texte.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 18/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 27.

611. Tesson de poterie gris-rose. — 10 cm. 5 de hauteur et 12 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté (extérieur) et porte deux lignes de texte, surmontant trois colonnes de dix, dix et quatre lignes.
Encre noire.
Gournet Marreï Nord, 20/1/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 28.

612. Tesson de poterie rose. — 12 cm. de hauteur et 12 cm. de largeur; cassé en deux fragments et incomplet vers le haut.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté (extérieur), et porte deux colonnes de onze et cinq lignes. Un chiffre à demi effacé de la fin de la seconde colonne pourrait appartenir à une inscription plus ancienne.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 17/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 28.

613. Tesson de poterie rouge. — 8 cm. de hauteur et 14 cm. de largeur; cassé en trois fragments et incomplet vers le bas.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté (extérieur) et porte les restes de cinq lignes de texte.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 20 et 26/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 29.

614. Tesson de poterie gris-rose. — 6 cm. de hauteur et 11 cm. de largeur; incomplet en haut, en bas, et à droite.

L'ostracon, inscrit sur un seul côté (extérieur), porte sept lignes de texte, et les restes d'une colonne parallèle qui se trouvait dans la partie perdue de droite.
Encre noire.
Grand Puits, 8/1/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 29.

615. Calcaire dur siliceux. — 8 cm. de hauteur et 9 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté et porte quatre lignes de texte.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 20/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 29.

616. Tesson de poterie rose. — 6 cm. de hauteur, et 6 cm. 5 de largeur.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté (extérieur), et porte deux lignes de texte noir avec chiffres rouges.
Kôm du Grand Puits, 11/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 29.

617. Tesson de poterie jaunâtre. — 7 cm. de hauteur et 9 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté (extérieur), et porte cinq lignes de texte.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 30/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 29.

618. Tesson de poterie gris-foncé, rose à l'intérieur et sur la tranche. — 14 cm. de hauteur et 16 cm. de largeur; incomplet au sommet et à droite.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté et porte les restes de six lignes de texte.
Encre noire.
Gournet Marreï Nord, Puits 1446, 29/1/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 30.

619. Tesson de poterie gris-rose (base de jarre). — 6 cm. de hauteur et 8 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté (extérieur), et porte cinq lignes de texte.
Encre noire.
Grand Puits, 1/1/1951.

Fac-similé et transcription : pl. 30.

620. Tesson de poterie gris-rose. — 9 cm. de hauteur et 9 cm. de largeur; incomplet en haut et à gauche.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté (extérieur) et porte trois lignes de texte.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 7/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 30.

621. Tesson de poterie rose. — 9 cm. de hauteur et 21 cm. de largeur; incomplet à droite du recto*.

* La partie manquant à ce texte a été trouvée le 10 Mars 1940 au nord du temple; c'est le fragment IFAO Inv. n° 1080 [communication de M. J. Černý, 11 Juin 1958]. Les premières lignes sont donc à lire comme suit :

L'ostracon est inscrit sur les deux côtés.
Le recto contient neuf lignes de texte à l'encre noire, avec chiffres rouges.

Le verso contient douze lignes de texte à l'encre noire.
Haut du recto = côté droit du verso.
Kôm du Grand Puits, 28/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 31 et 32.

622. Tesson de poterie grisâtre. — 5 cm. de hauteur et 10 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur un seul côté (extérieur) et porte deux lignes de texte; la première est en partie biffée par un trait horizontal.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 25/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 32.

623. Calcaire. — 5 cm. de hauteur et 11 cm. de largeur.

L'ostracon est inscrit sur les deux faces.
Chaque côté porte deux lignes de texte.
Encre noire.
Kôm du Grand Puits, 7/12/1950.

Fac-similé et transcription : pl. 32.

LIEU DE PROVENANCE DES OSTRACA

Grands Puits [1] : n°s 572, 573, 574, 576, 578, 593, 599, 604, 614, 619.

Kôm du Grand Puits [2] : n°s 550, 551, 552, 554, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 571, 575, 581, 584, 585, 587, 588, 589, 591, 595, 596, 597, 601, 602, 603, 605, 606, 607, 608, 610, 612, 613, 615, 616, 617, 620, 621, 622, 623.

Gournet Marreï Nord [3] : n°s 568, 579, 580, 586, 590, 594, 598, 609, 611, 618.

Puits 1446 [4] : n°s 553, 555, 556, 557, 569, 577, 582, 583.

Puits 1448 [5] : n° 570.

Puits 1454 [6] : n° 592.

N. B. Tous les ostraca publiés ici ont été trouvés entre le 7 décembre 1950 et le 15 février 1951.

[1] B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh* (années 1948 à 1951), p. 17-70, et particulièrement 60-62.
[2] Id., *ibid.*, p. 71.
[3] Id., *ibid.*, p. 88.
[4] Id., *ibid.*, p. 110-111.
[5] Id., *ibid.*, p. 116-120.
[6] Id., *ibid.*, p. 99-100.

CONCORDANCE ENTRE LES NUMÉROS D'INVENTAIRE ET CEUX DU CATALOGUE

Le manuscrit de cet ouvrage a été communiqué à divers savants avant que les ostraca aient reçu le numéro de catalogue définitif sous lequel ils sont publiés ici. Quelques mentions ayant été faites de ces textes d'après le numéro qu'ils portaient dans mes cahiers (par ex. *Bull. Inst. d'Ég.* XXXVI (1955), p. 386 et suiv.), je crois utile de donner la concordance entre les anciens numéros et ceux qui ont été adoptés dans cette édition.

Ancien n°	= Catalogue	Ancien n°	= Catalogue	Ancien n°	= Catalogue
1	561	79	563	104	613
2	596	80	612	105	595
3	597	81	585	106	622
4	584	82	566	107	617
5	560	83	623	108	606
61	583	84	601	109	590
62	572	85	589	110	559
63	573	86	588	111	615
64	575	87	610	112	599
65	576	88	593	113	580
66	554	89	581	114	592
67	603	90	568	115	569
68	558	92	609	116	556
69	565	93	594	117	577
70	567	94	611	118	579
71	562	95	605	119	553
72	587	96	550	120	555
74	551	98	598	122	591
75	602	99	614	123	616
76	608	101	552	124	621
77	574	102	564		
78	604	103	607		

CLASSIFICATION DES TEXTES

Comptabilité de bois : 596, 597, 615, 622, 623.

— de boissons : 623.

— de fumier : 615.

— de grain : 557, 577, 611, 616.

— de plâtre : 588.

— de poissons : 584.

— de vêtements : 583.

Divers : 551, 555, 556, 585, 599, 621.

Journal de rations : 591, 621.

Journal de travail : 578, 588, 594, 604, 606, 610, 617.

Visites : 595.

Vente et achat : 553, 593, 620.

Prix : 552.

Listes de personnes : 565, 598, 612, 614.

— d'objets : 566, 579, 589, 601, 602, 609.

— de propriétés : 586.

Ânes : 557, 619.

Rapports : 570, 571, 592.

Dépositions devant le tribunal : 569, 580, 582.

Serments : 564.

Questions adressées aux oracles : 573-576.

Réponse d'oracle : 572.

Lettres : 550, 554, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 581, 587, 590, 603, 605, 607, 608, 613, 618.

Divers : 567, 568.

CONVENTIONS ADOPTÉES

▒ --- et --- ▒ (ou simplement ---) : ligne incomplète, tronquée dans la direction des tirets;

. . . . . sous un signe (ou un mot) : correction ancienne par-dessus une première rédaction;

▩ texte effacé par le scribe;

[ ] restitution inspirée par le sens, mais qu'aucune trace certaine ne garantit;

— sous un signe ou un mot : encre rouge;

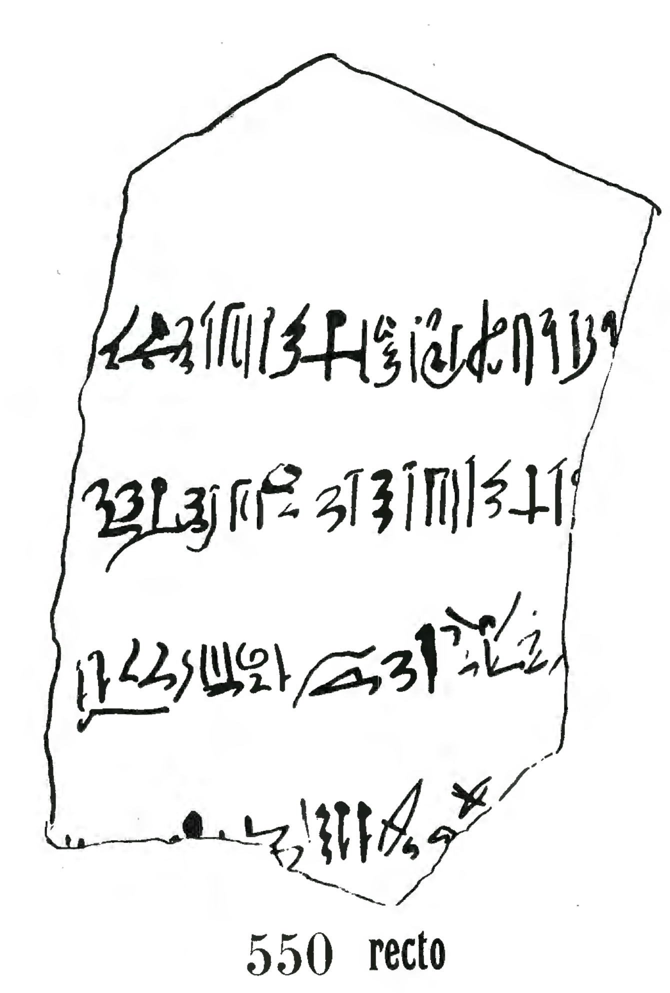
. . ? . . signes qui n'ont pu être transcrits;

tr. *traces,* permettant (ou n'ayant pas permis) la lecture;

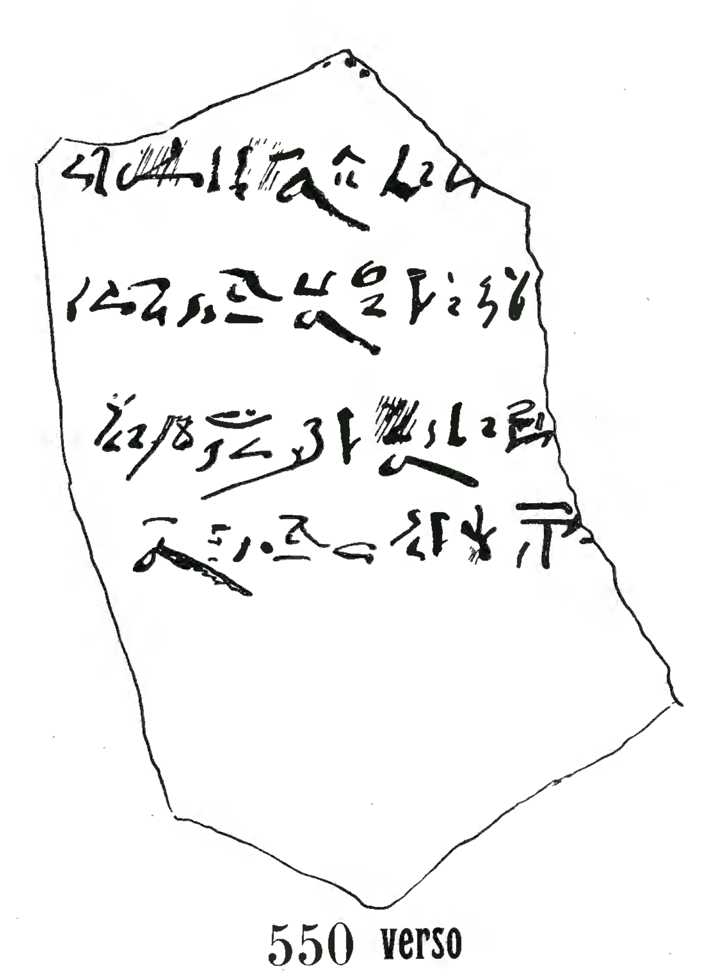
lig. *ligature* de deux signes voisins;

sic. la transcription matérielle donne ce signe, en dépit de l'étrangeté qu'il peut présenter.

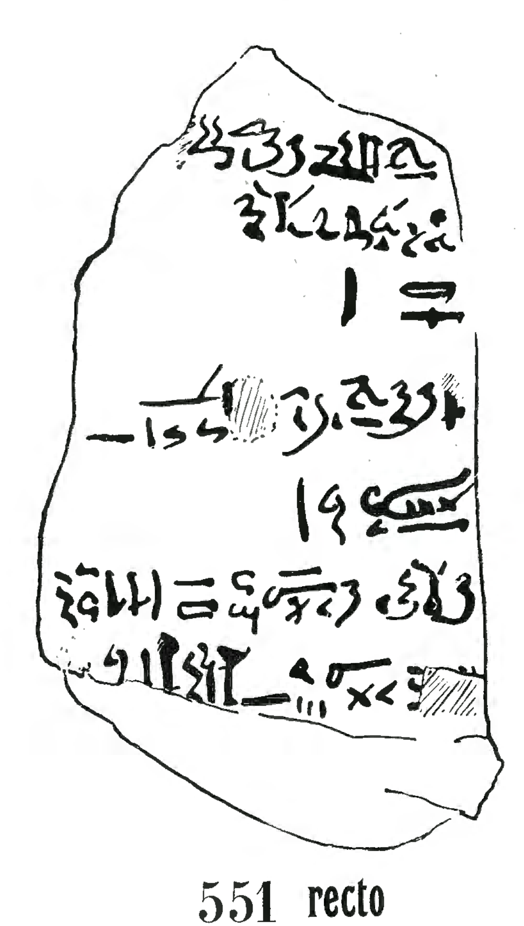
PLANCHES



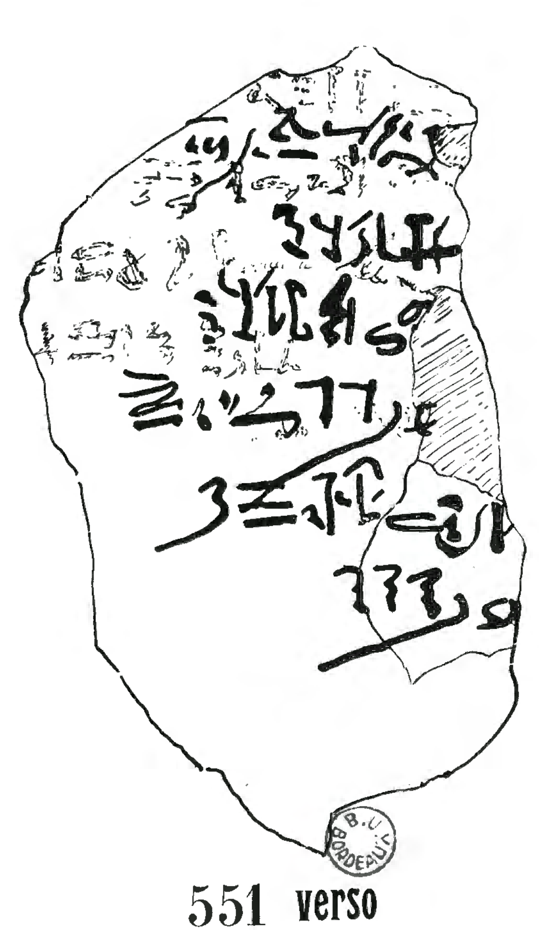
550 recto



550 verso



551 recto



551 verso

R° 1
2
3
4

(a) La lacune initiale doit être de peu de longueur. Elle pouvait contenir les mots : [*n X; m ʿnḫ wḏꜣ*] *s(nb)*...

550 recto

V° 1
2
3
4

550 verso

R°
2
3
4
5
6
7

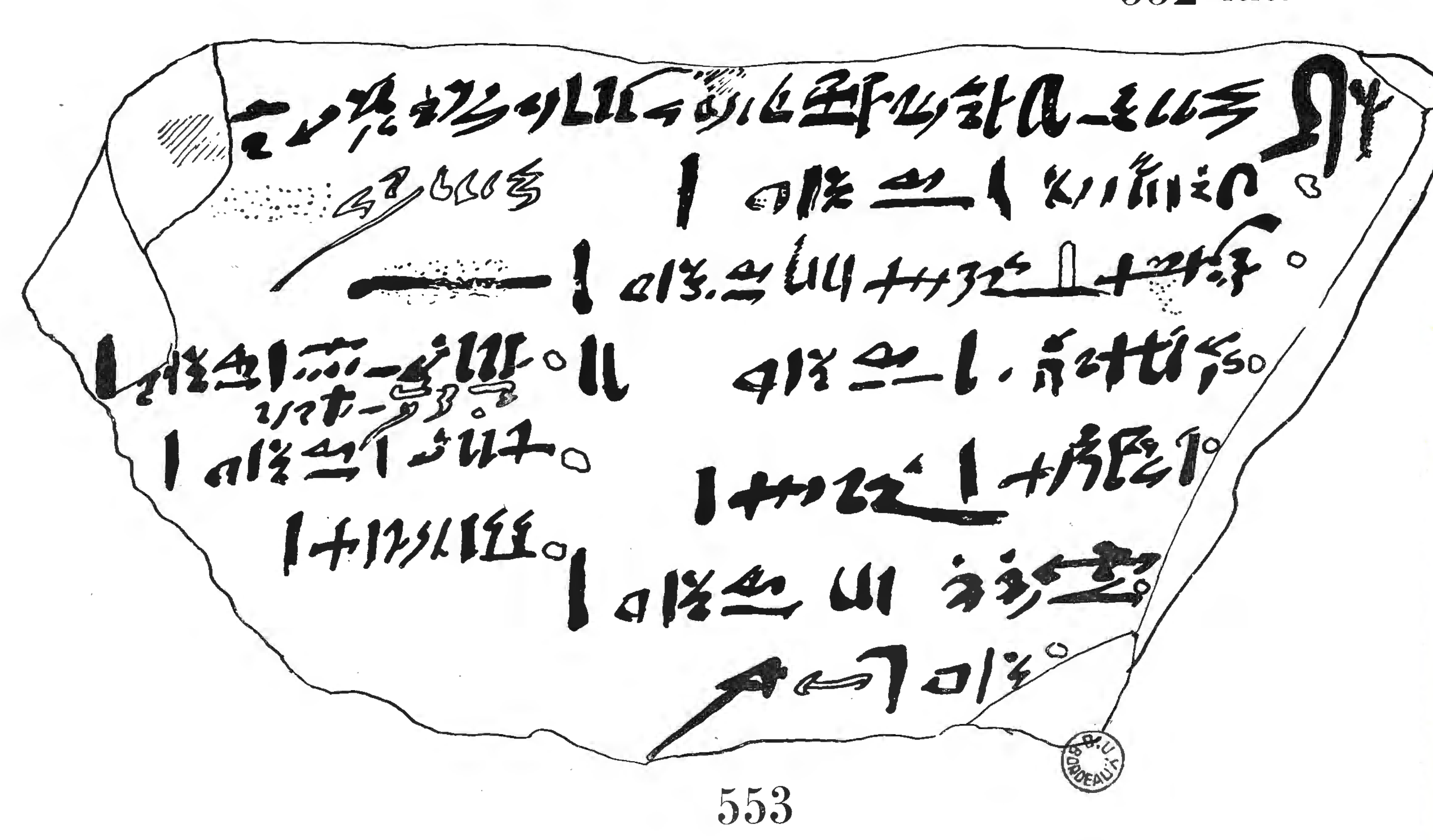
551 recto

V° 1
2
3
4
5
6

551 verso

552 recto

552 verso



553

R° 1

sic

2

3

4

5

6

7

552 recto

V° 1

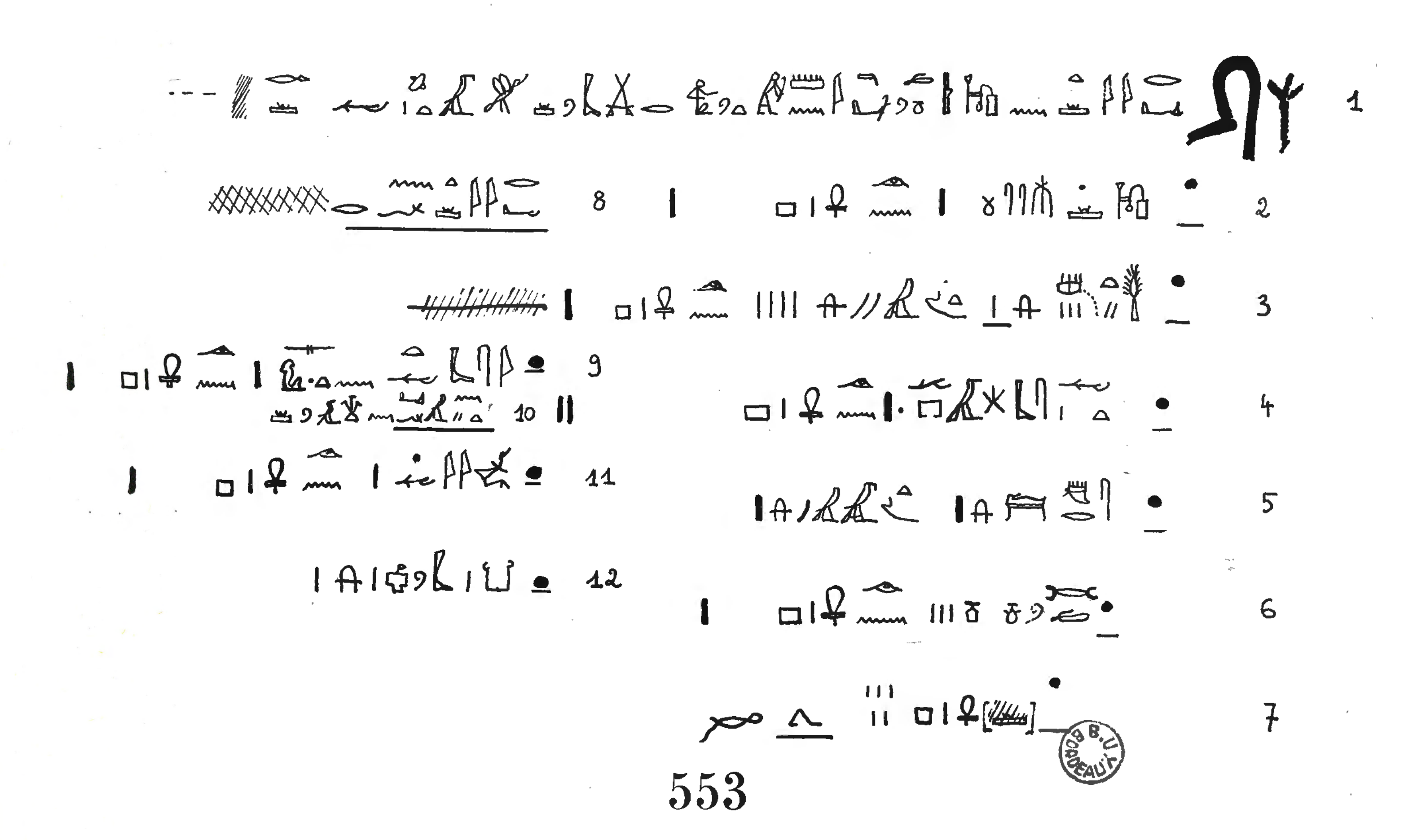
2

3

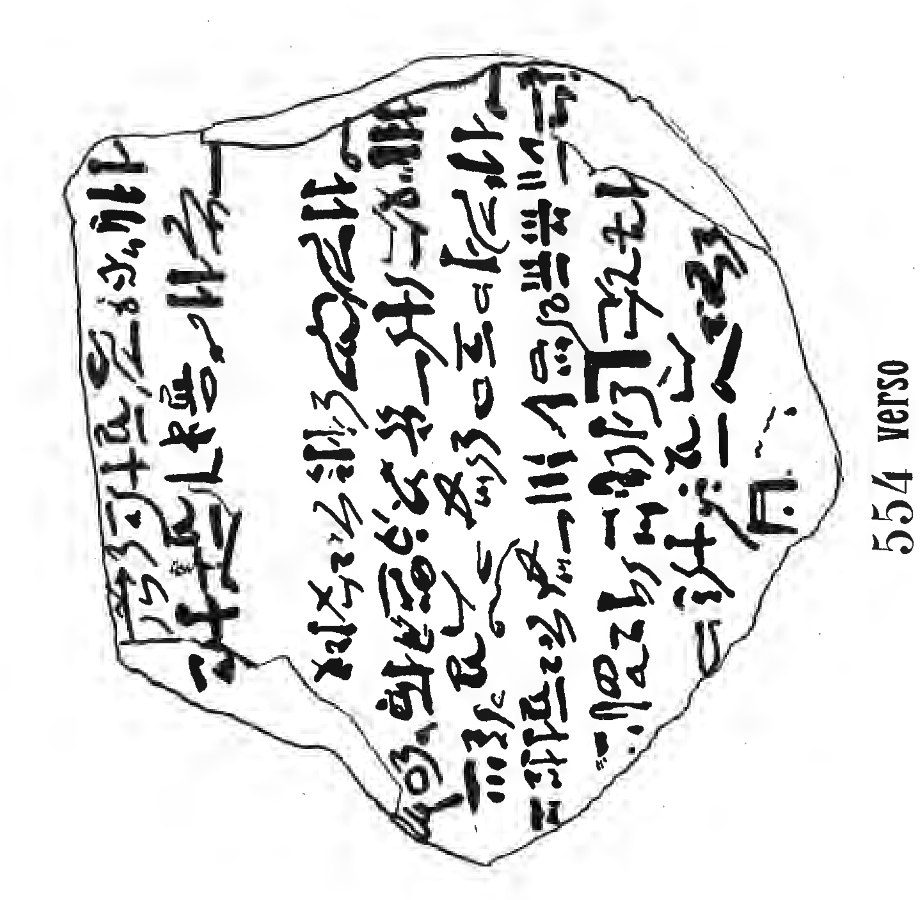
4

5

552 verso



553



554 verso

554 recto

554 recto

554 verso

555

556 recto

556 verso

(a)

(*a*) Pour le premier signe, comparer 569, 3 et 580, 1.

555

sic

556 recto

V° 1

556 verso

557 recto

557 verso

R° 1

2

3

4

5

6

7

8

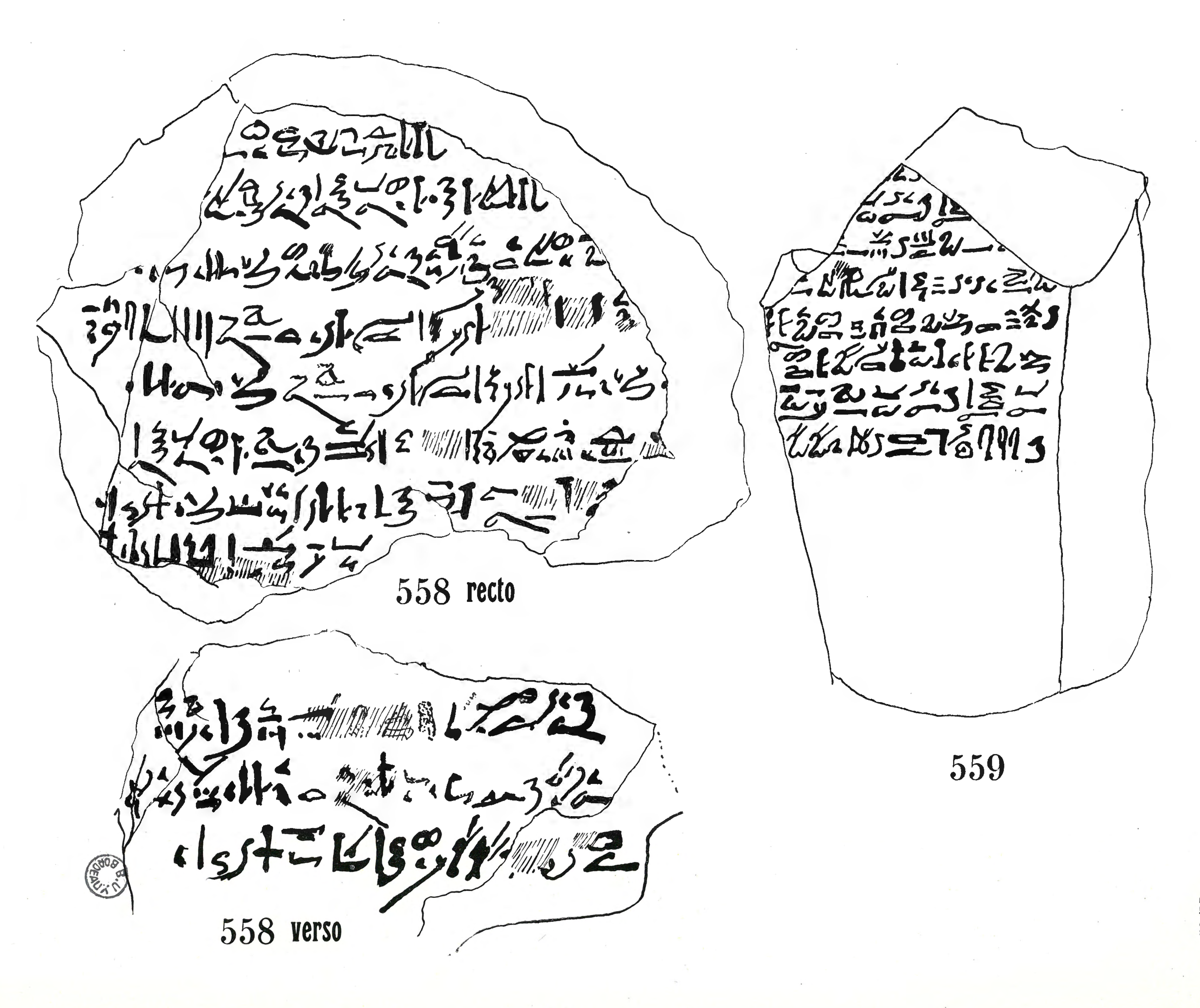
9

10

557 recto

V° 1

557 verso


558 recto
559
558 verso

R° 1
tr.
2
tr. tr.
3
?
4
?
5
tr.
6
tr.
7
8

558 recto

V° 1
2
tr.
3

558 verso

1
2
sic
tr.
tr.
3
?
tr.
4
5
6
sic
7
8

559

560 recto

561

560 verso

R° 1
2
3
4
5

6
sic 7
8
sic

560 recto

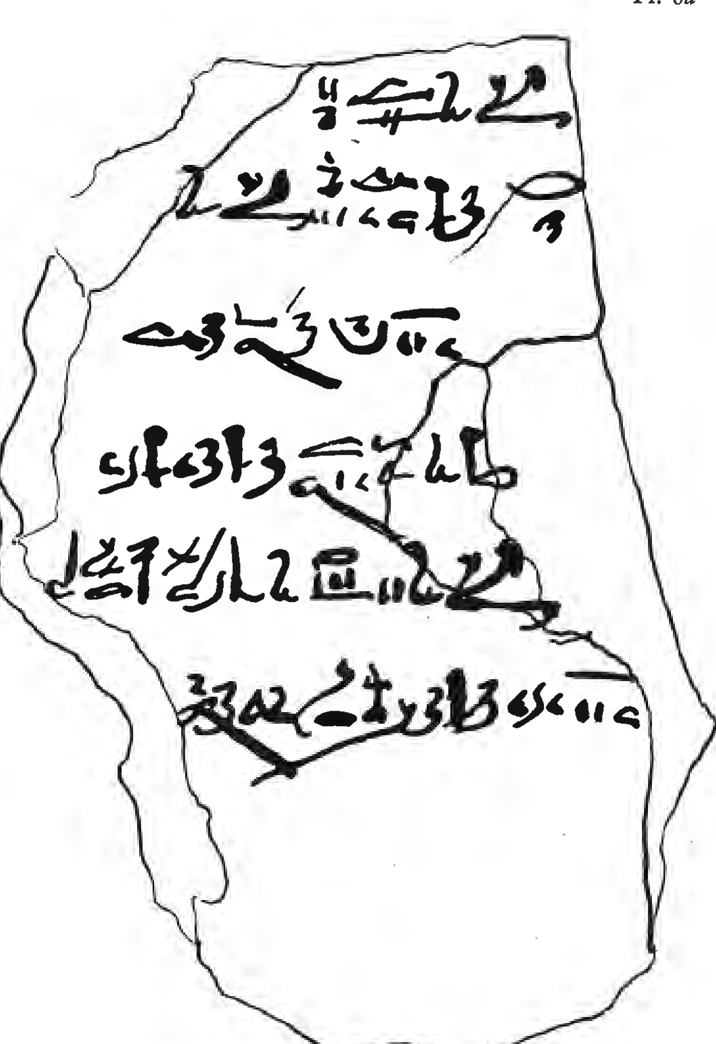
1
2
tr. 3
sic 4
5

561

V° 1
tr. tr. 2
tr. 3

560 verso

562 recto



562 verso

563



R° 1

(a)

tr.

tr.

tr. tr. ?

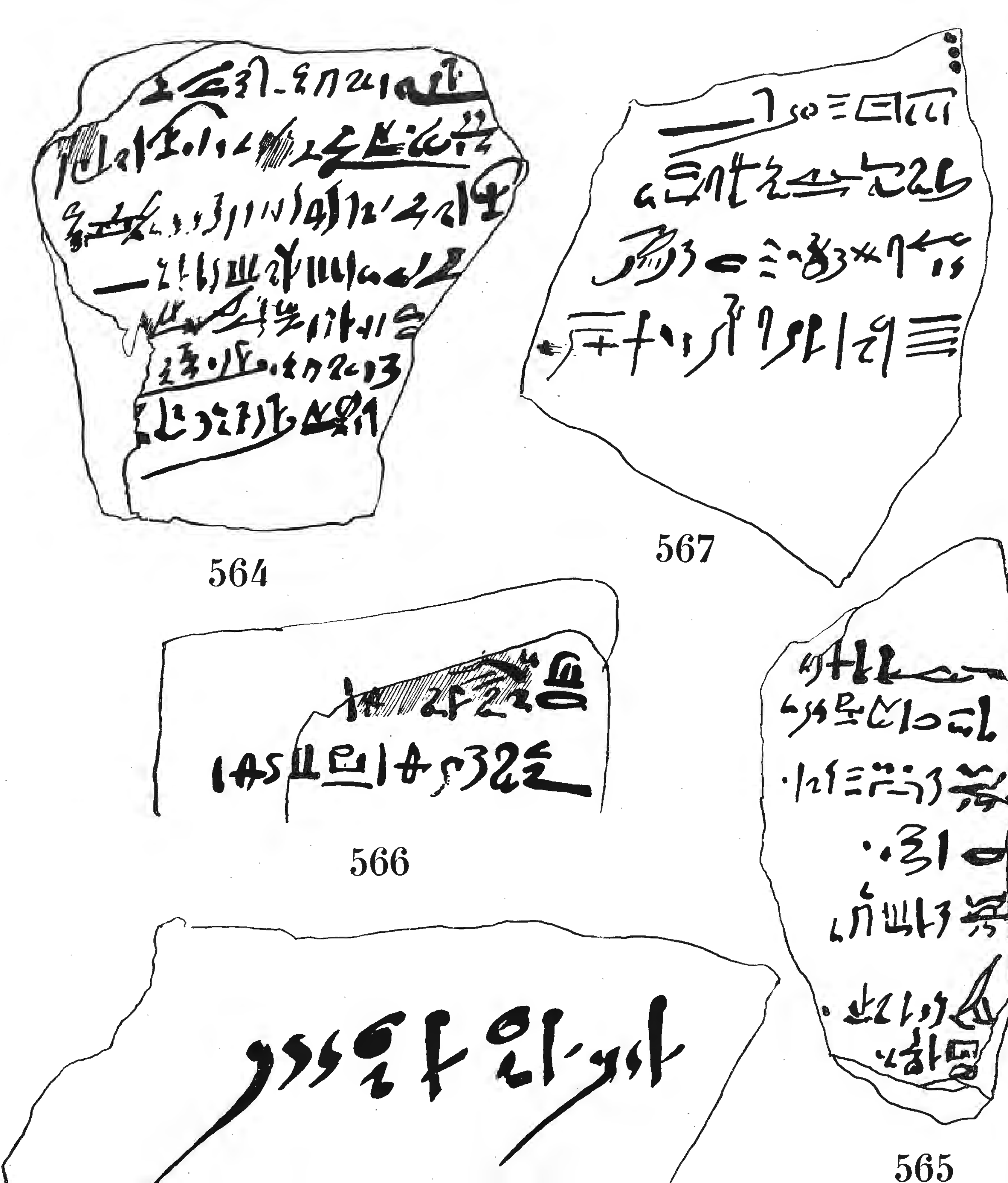
562 recto

V° 1

562 verso

(*a*) Corrigé sur une première graphie fautive.

563



564

567

566

565

568

564

567

sic

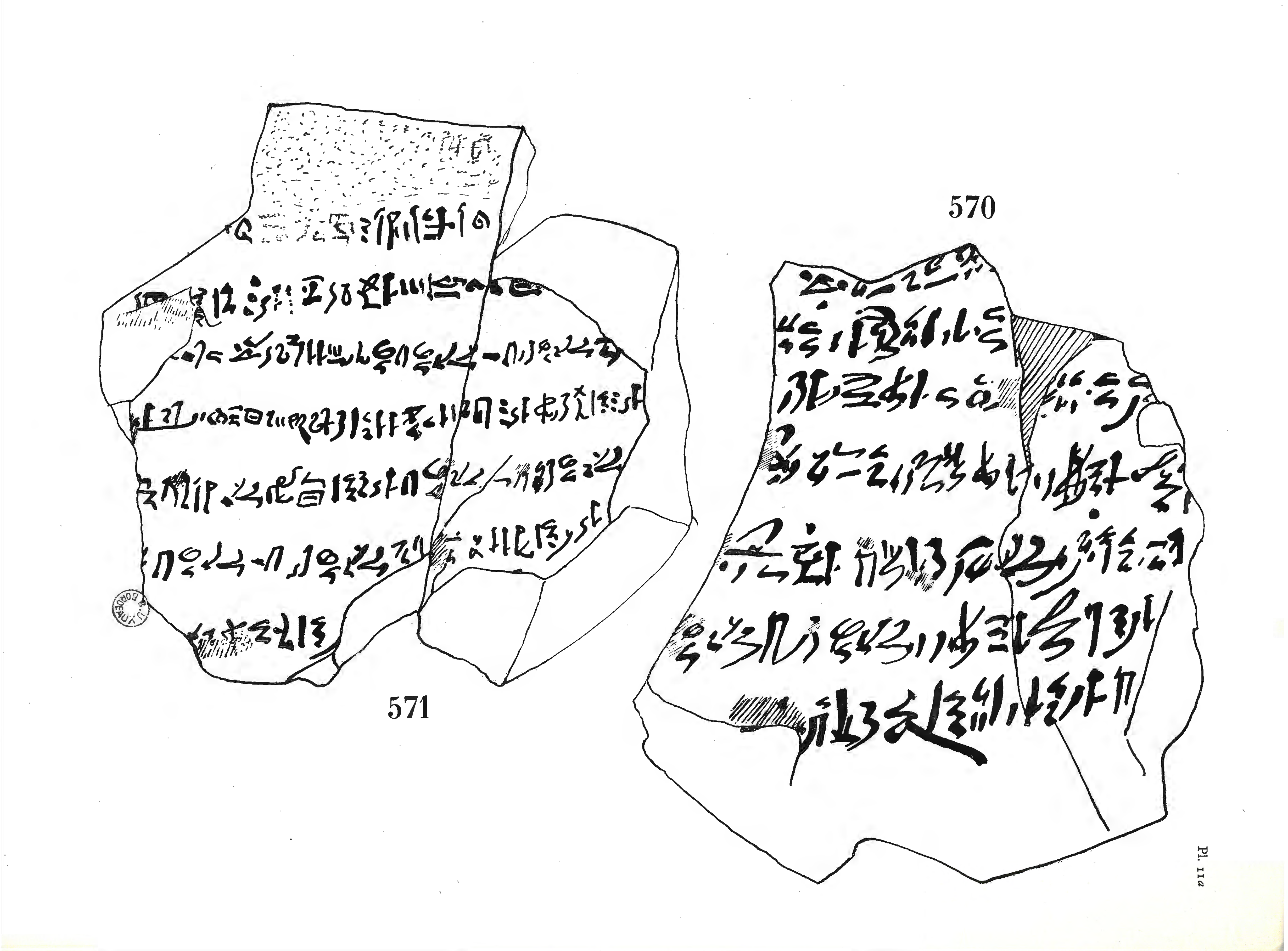
566

568

565

569

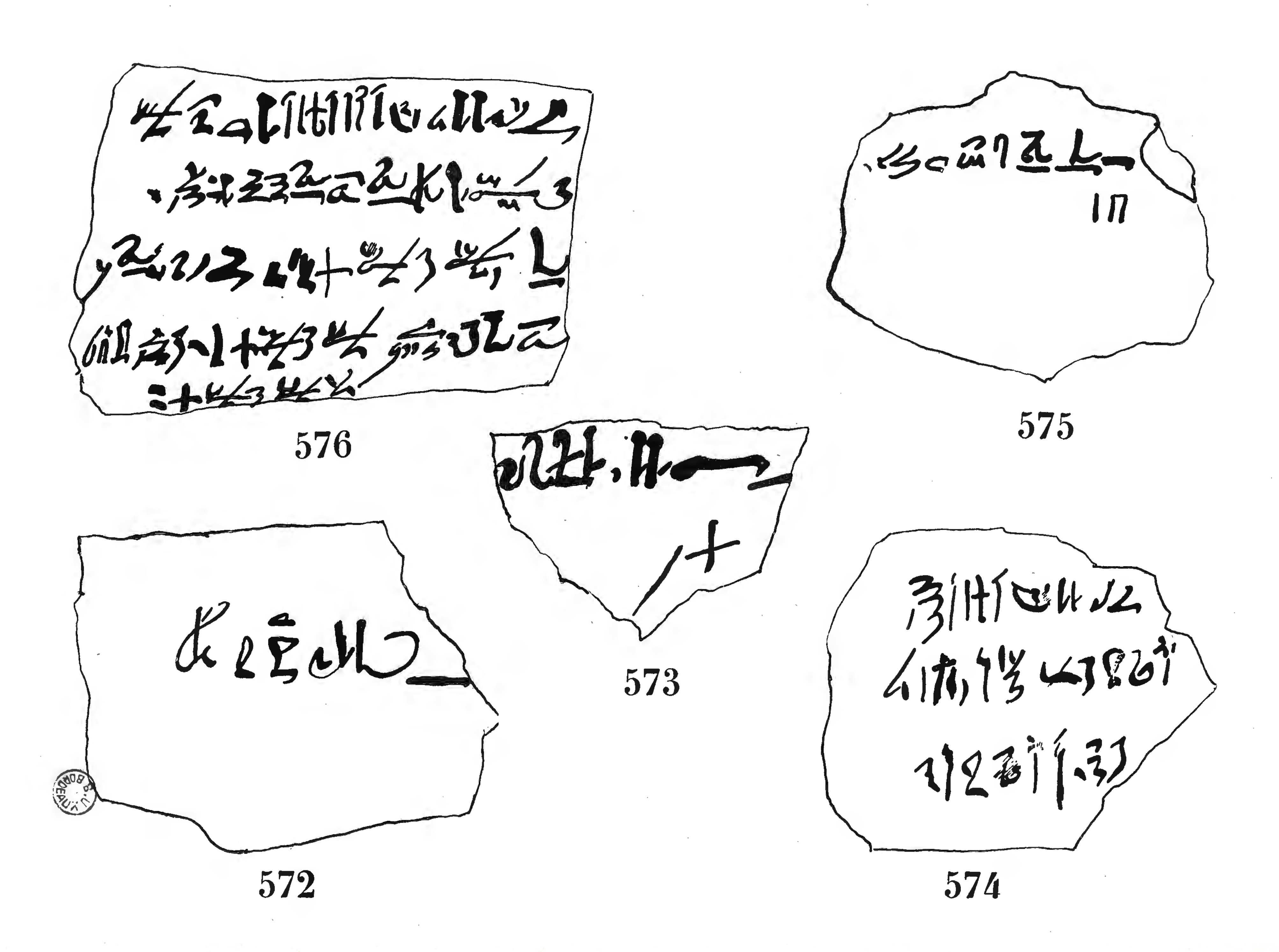
569


571
570

571

570

(a) [hieroglyph] corrigé sur [hieroglyph].


576
575
573
572
574

576

(a) Ou peut-être

575

573

572

574

577 recto

577 verso

578

577 recto

R° 1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

577 verso

V° 1

2

3

4

5

(a)

6

578

1

2

3

(a) Lire [hieroglyph]; le signe hiératique est nettement [hieroglyph].

579 recto

579 verso

R° 1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

579 recto

V° 1

lig.

2

3

4

579 verso

580 recto

580 verso

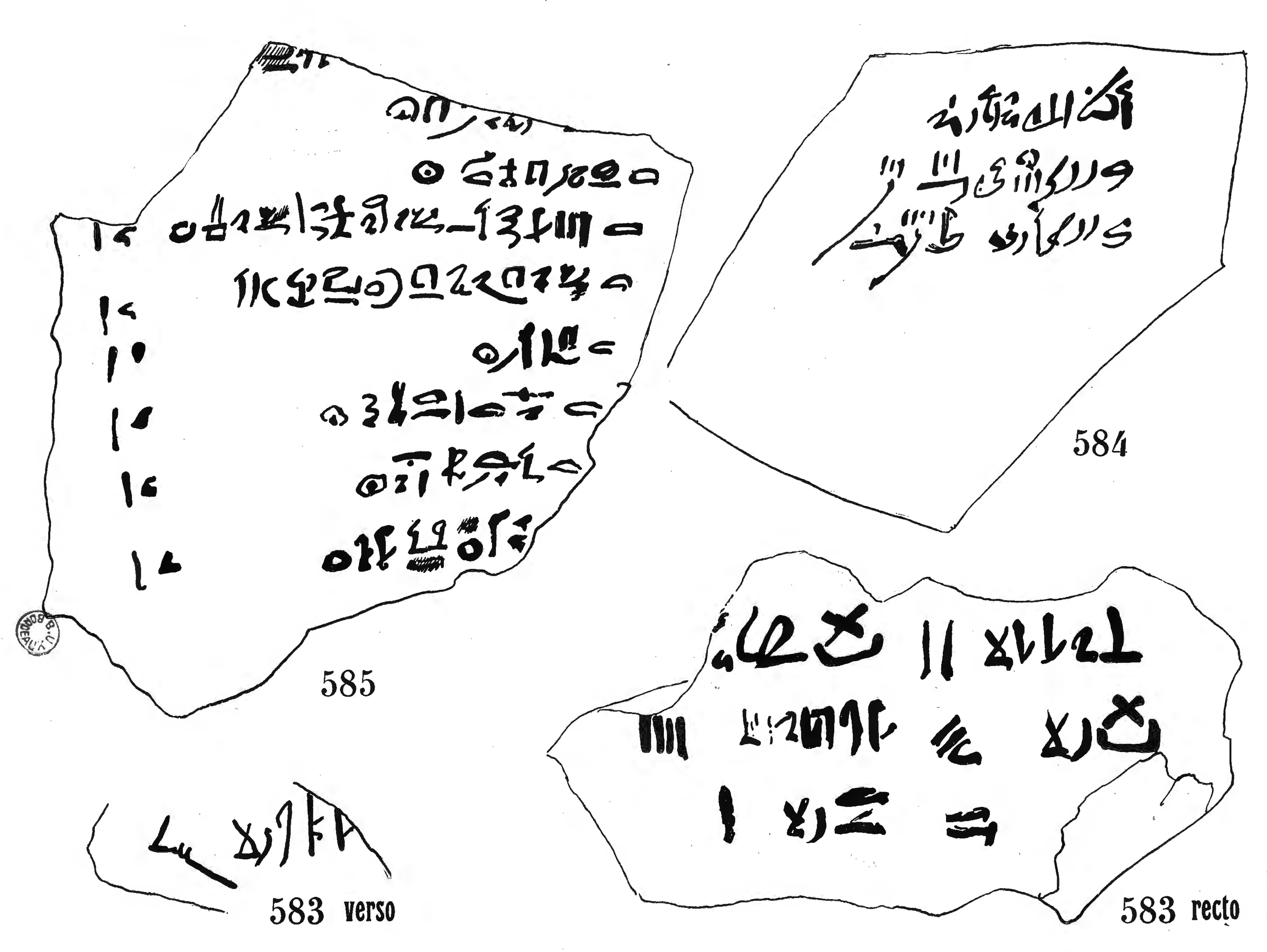
580 recto

580 verso

581

581

582


585
584
583 verso
583 recto

584

585

V° 1

583 verso

R° 1

583 recto

586

1

2

3

4

5

6

7

8

9

587

verso

recto

tranche

587

V° 1 ? ?

2

3 tr.

4

5 (a) tr.

6

7

8

9

10 ?

11 tr. ?

12

13

14

15

16

verso

R° 1

2

3

4

5

6

7

8 sic

9 ?

10

11

12

13

14 sic

15

recto

17

18

19 ?

20

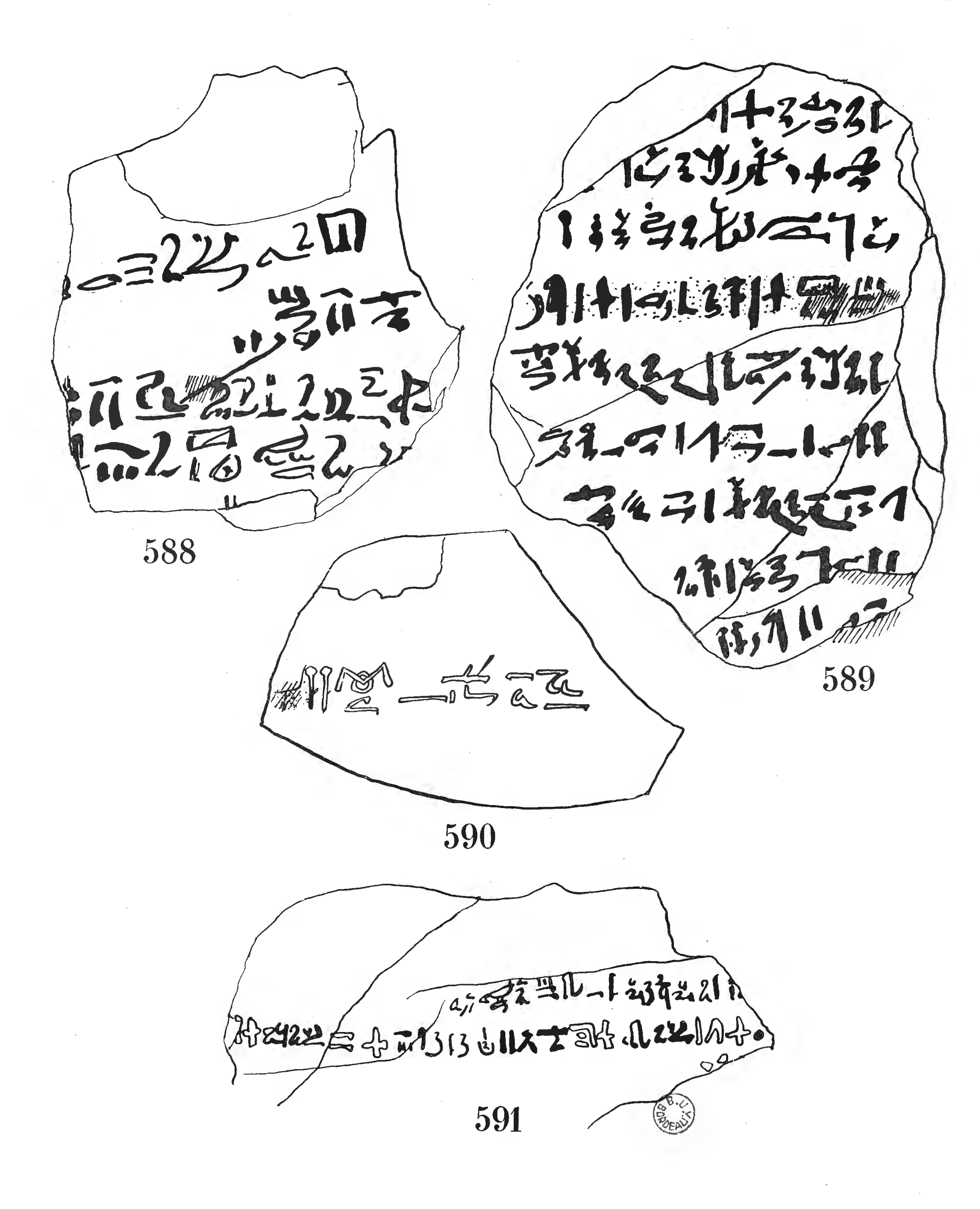
21

22 ?

? ?

tranche

(*a*) Comparer r° 8 ; il semble que ces deux formes aberrantes soient des déformations de ×



588

589

590

591

588

590

589

(*a*) Peut-être faut-il lire 5, le haut du signe étant cassé.

591

592

593

594

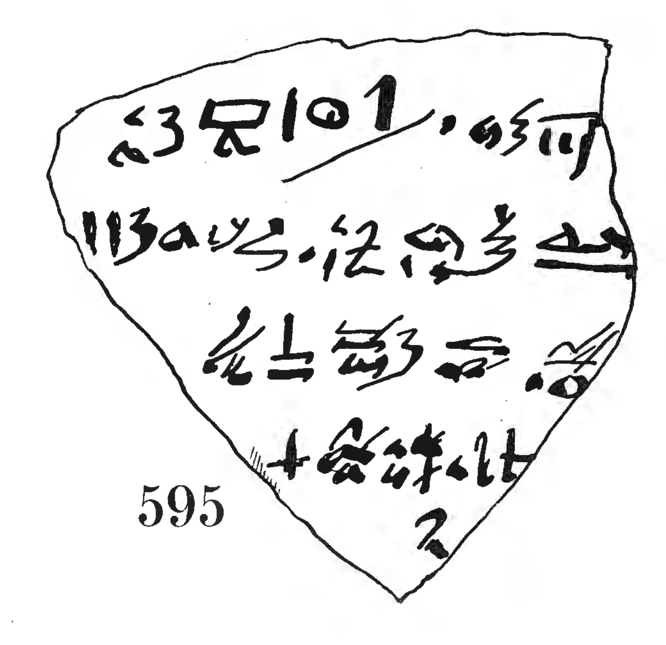
sic

592

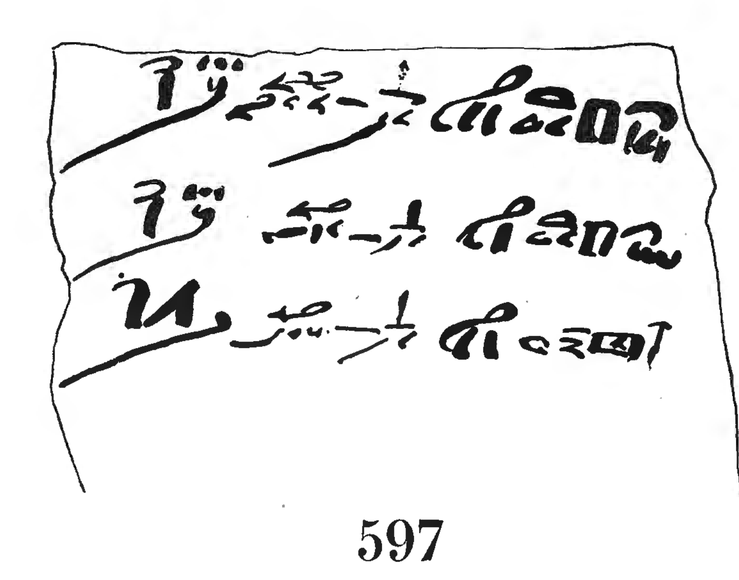
593

tr

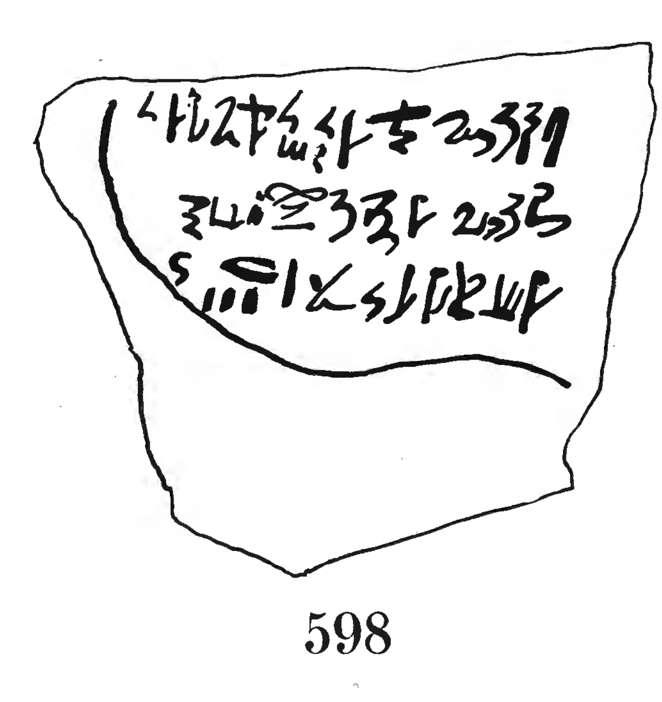
594



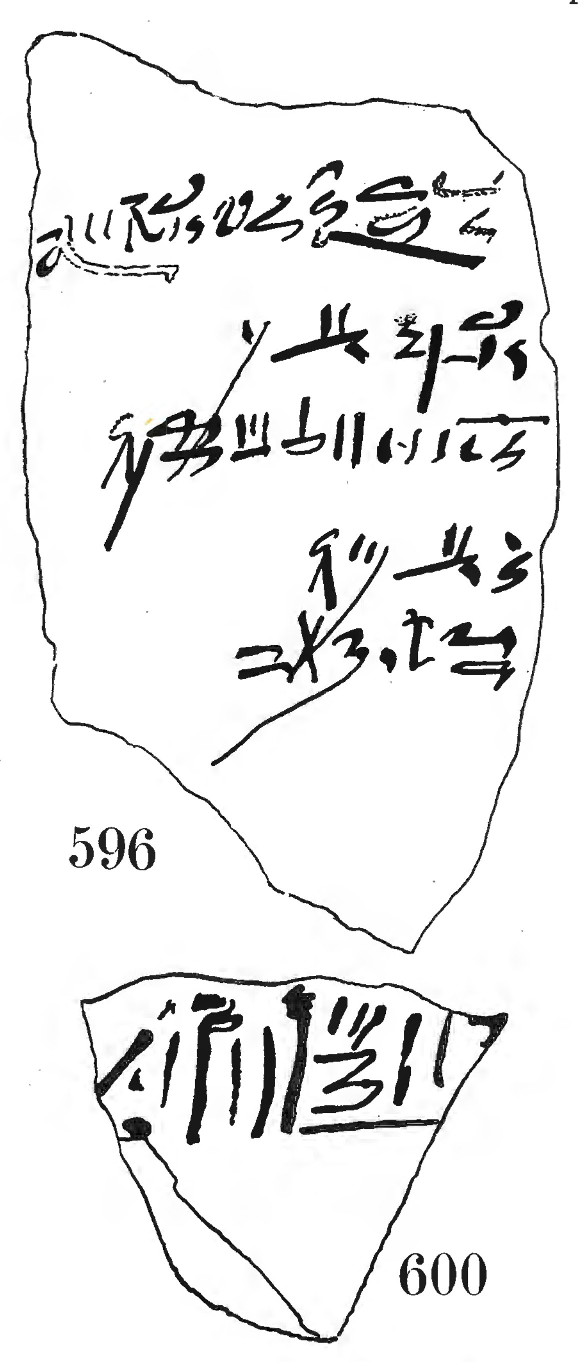
595



597

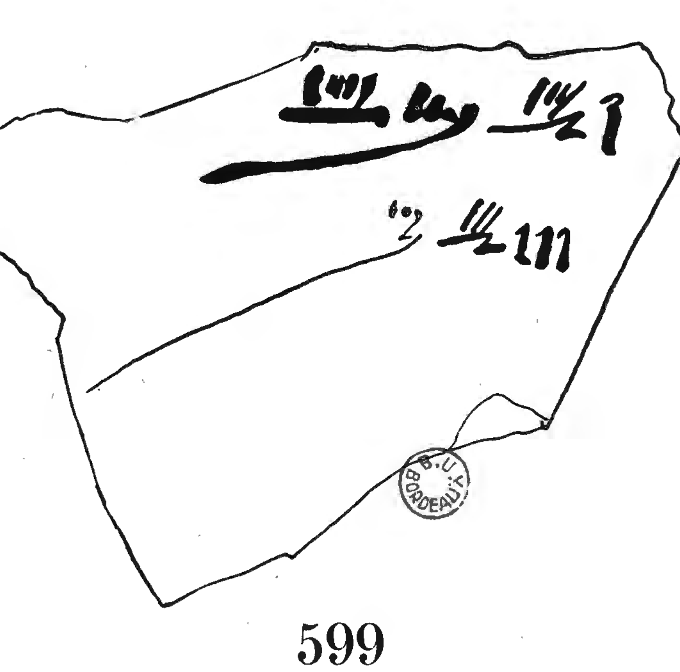


598



596

600



599

1
2
3
4
5

595

1
2
3
4
(a)
5

596

(*a*) Forme anormale ; le signe évoque †.

1
2
3

597

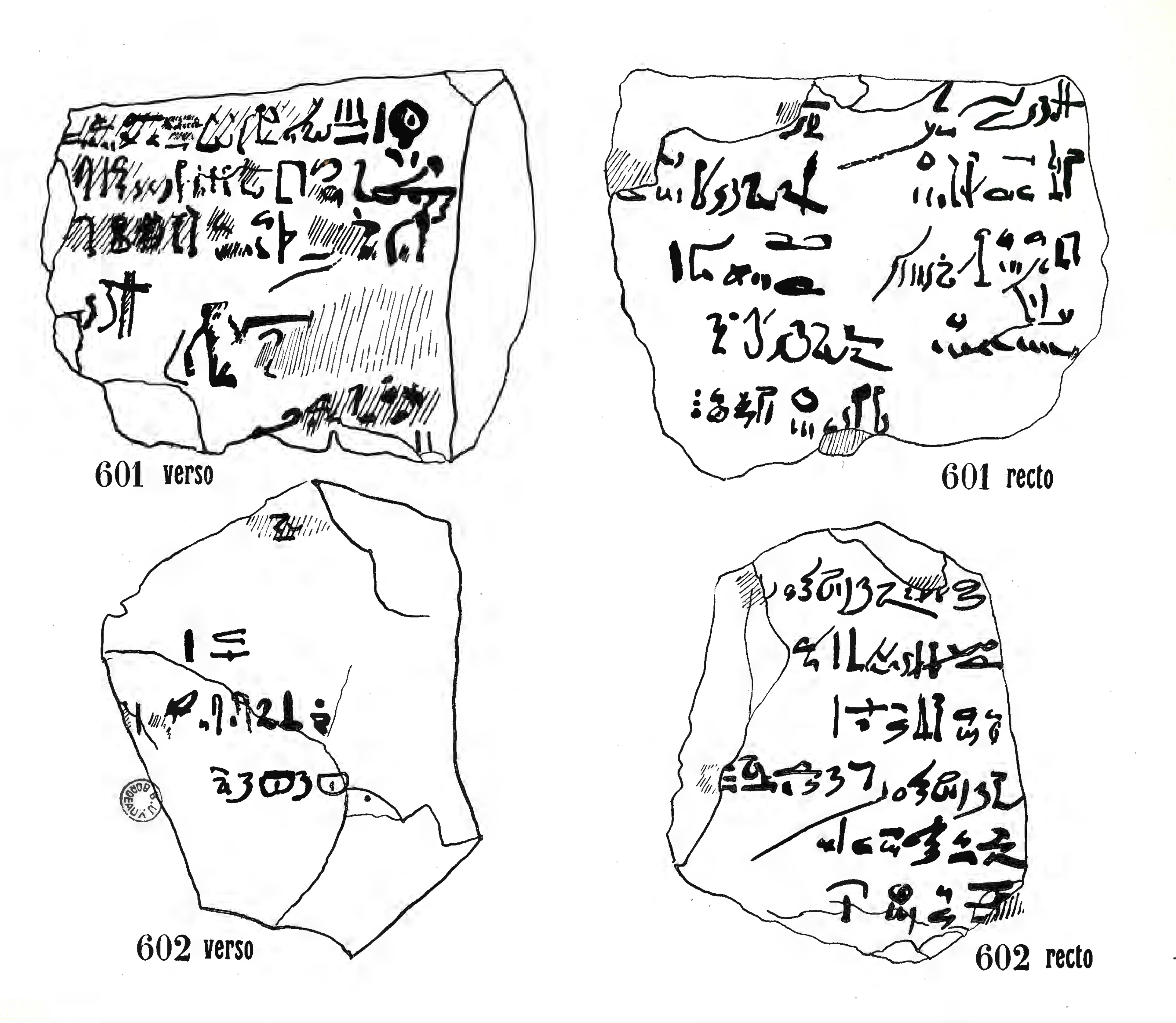
600

1
sic
2
3

598

1
2

599



601 verso

601 recto

602 verso

602 recto

R° 1
2
3
4
5
6
7
8
9

601 recto

V° 1
2
3
4
5

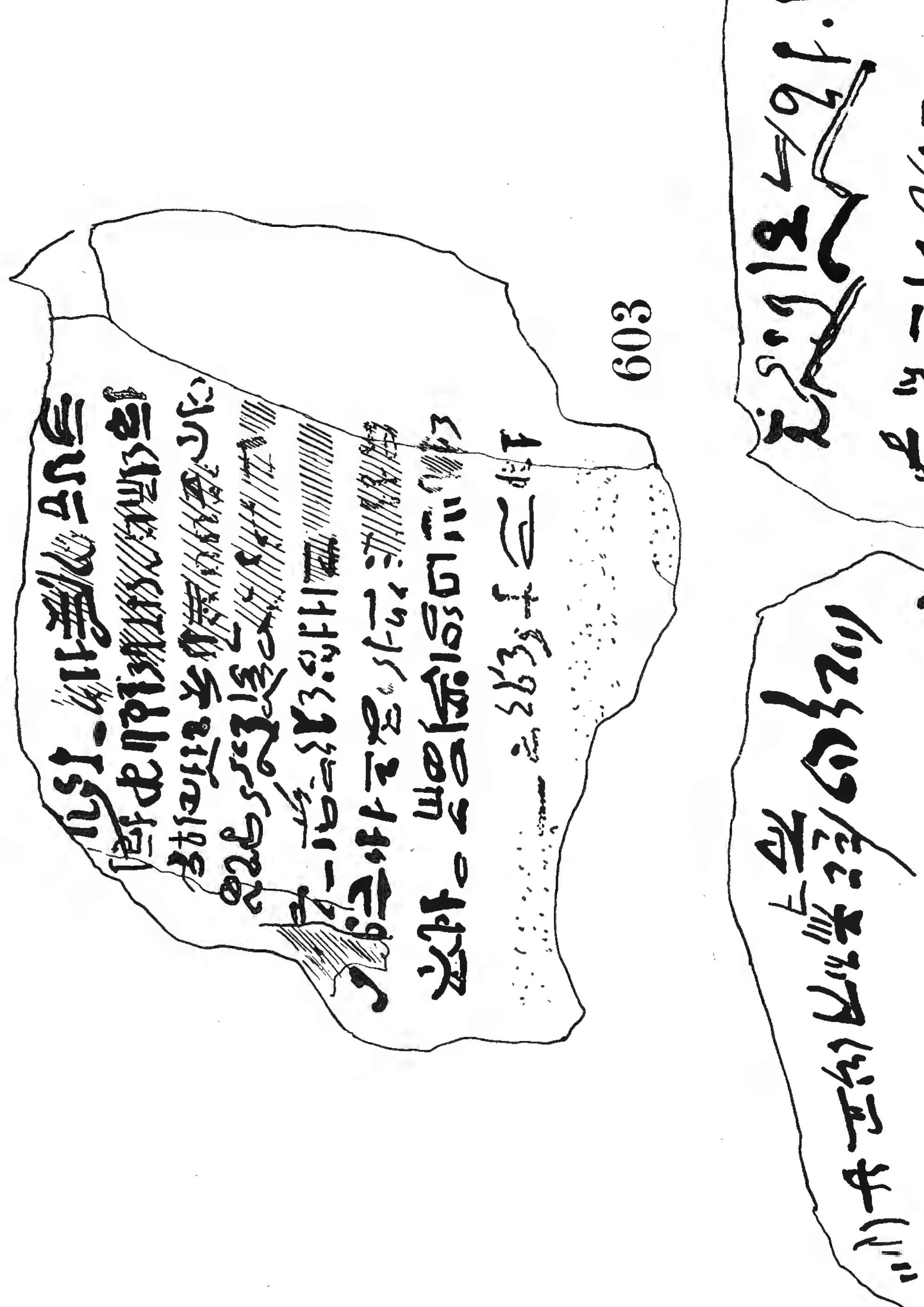
601 verso

R° 1
2
3
4
5

602 recto

V° 1
2
3
4

602 verso



603

604

605

603

1
2
3
4
5
6
7
8

604

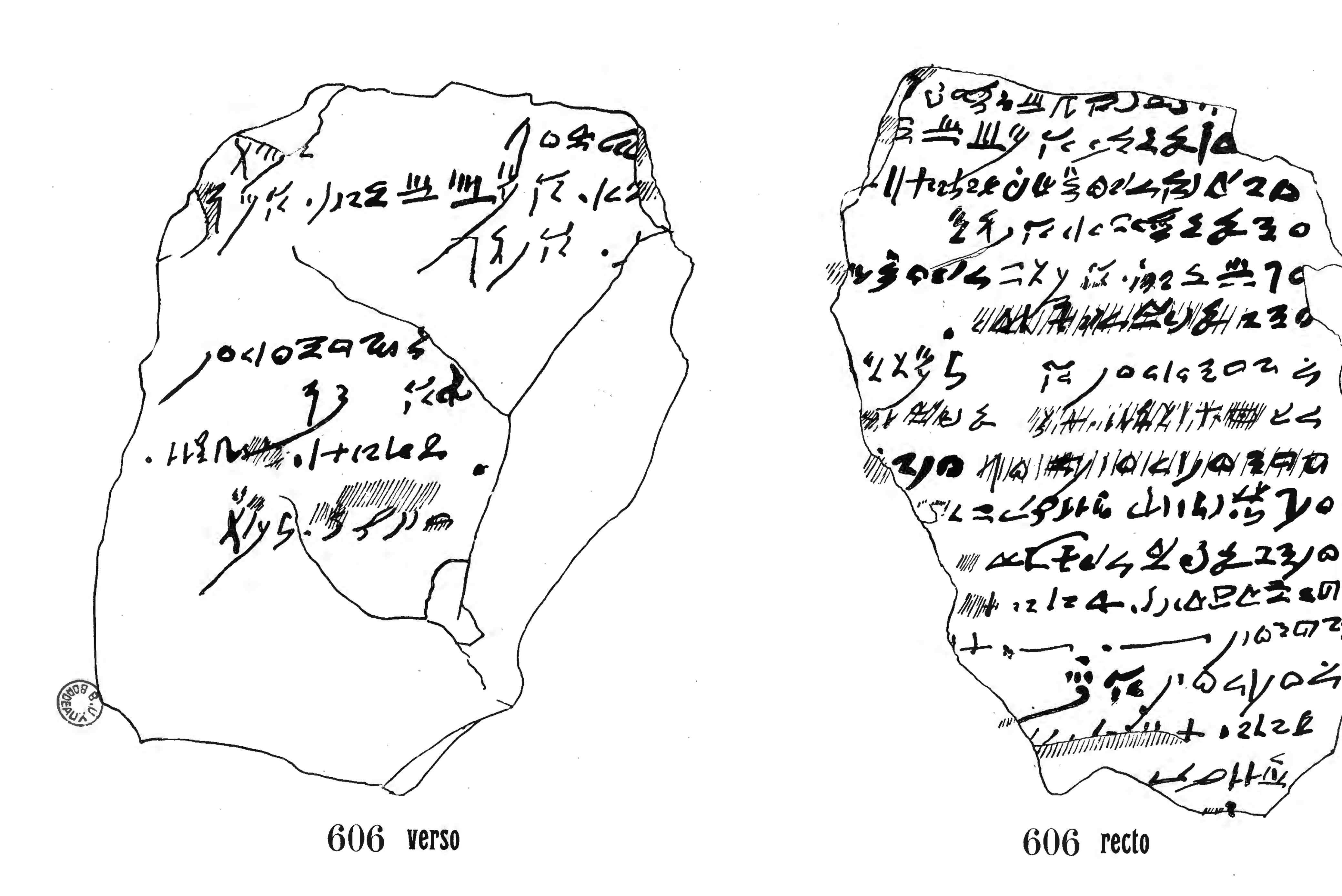
(a) sic

1
sic
2
sic
3
4

(a) corrigé par dessus

605

1
2
3



606 verso

606 recto

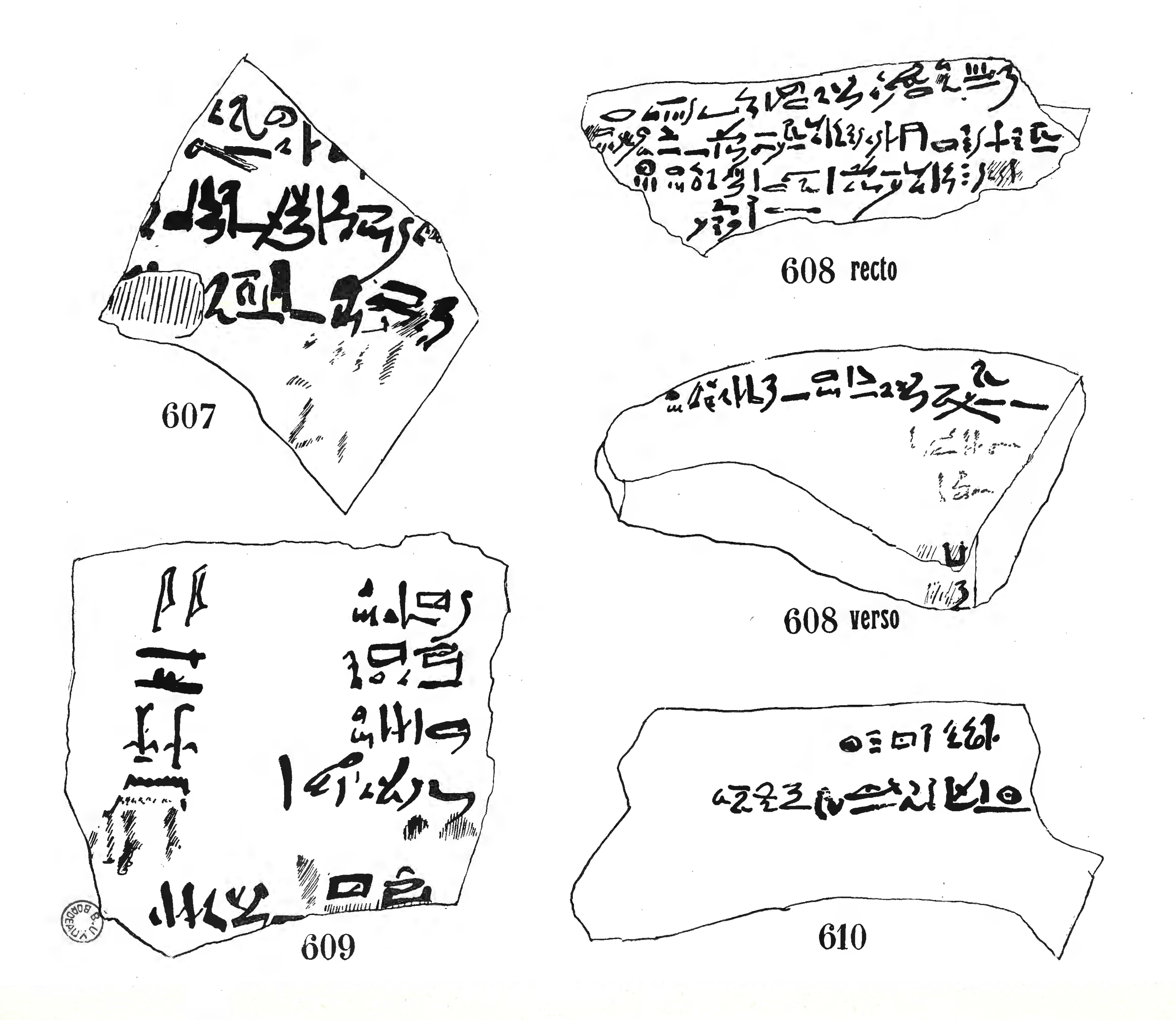
(a) R° 1
lig.
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
traces
15
16
17

606 recto

(a) Compléter d'après R° 5 et V° 2.

V° 1
2
3
4
5
6
7

606 verso



607

608 recto

608 verso

609

610

607

1
2
3

608

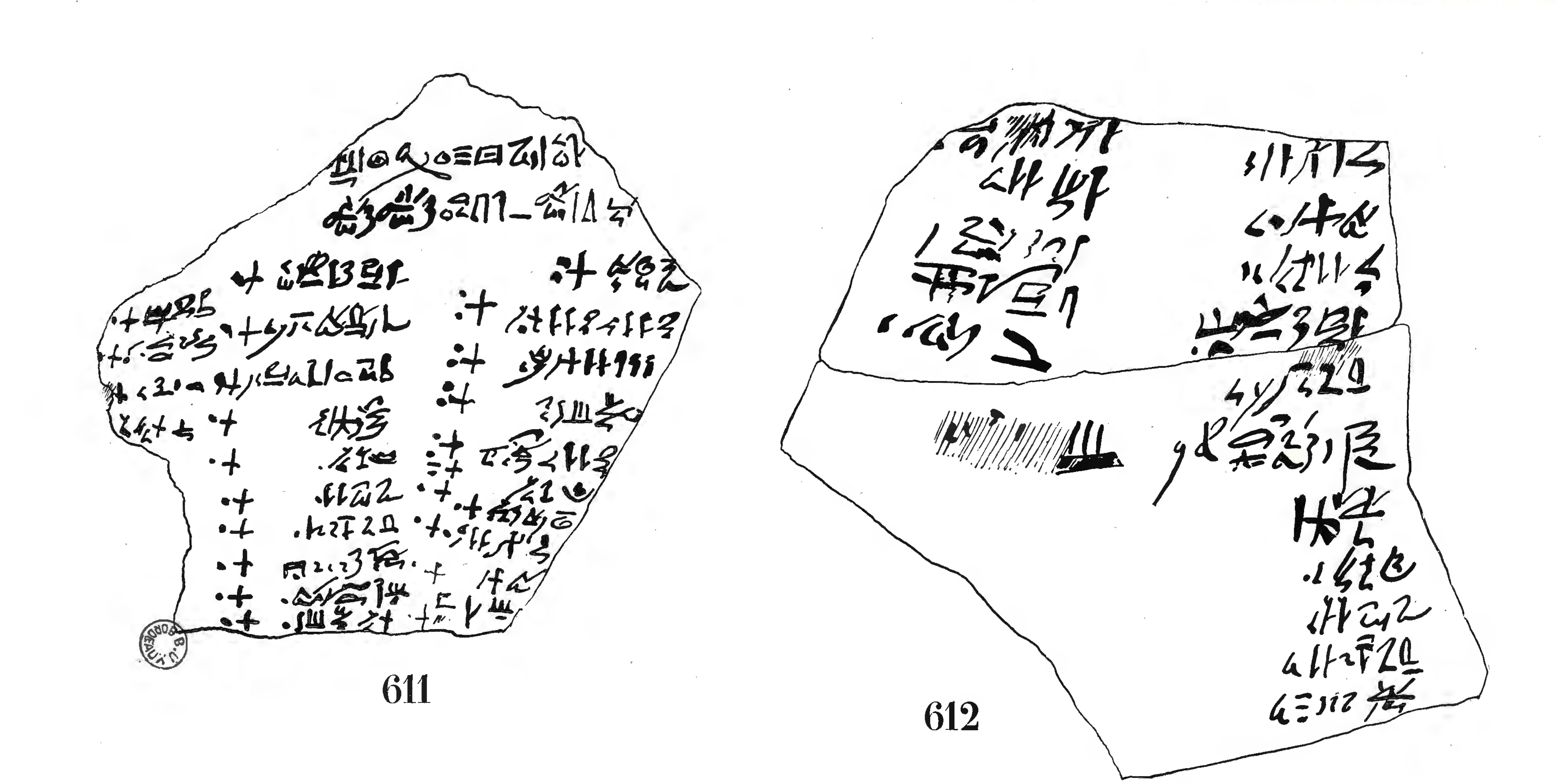
R° 1
2
3
sic
4
V° 1
2
3
4
5

609

1
2
3
4
5

610

1
2



611

612

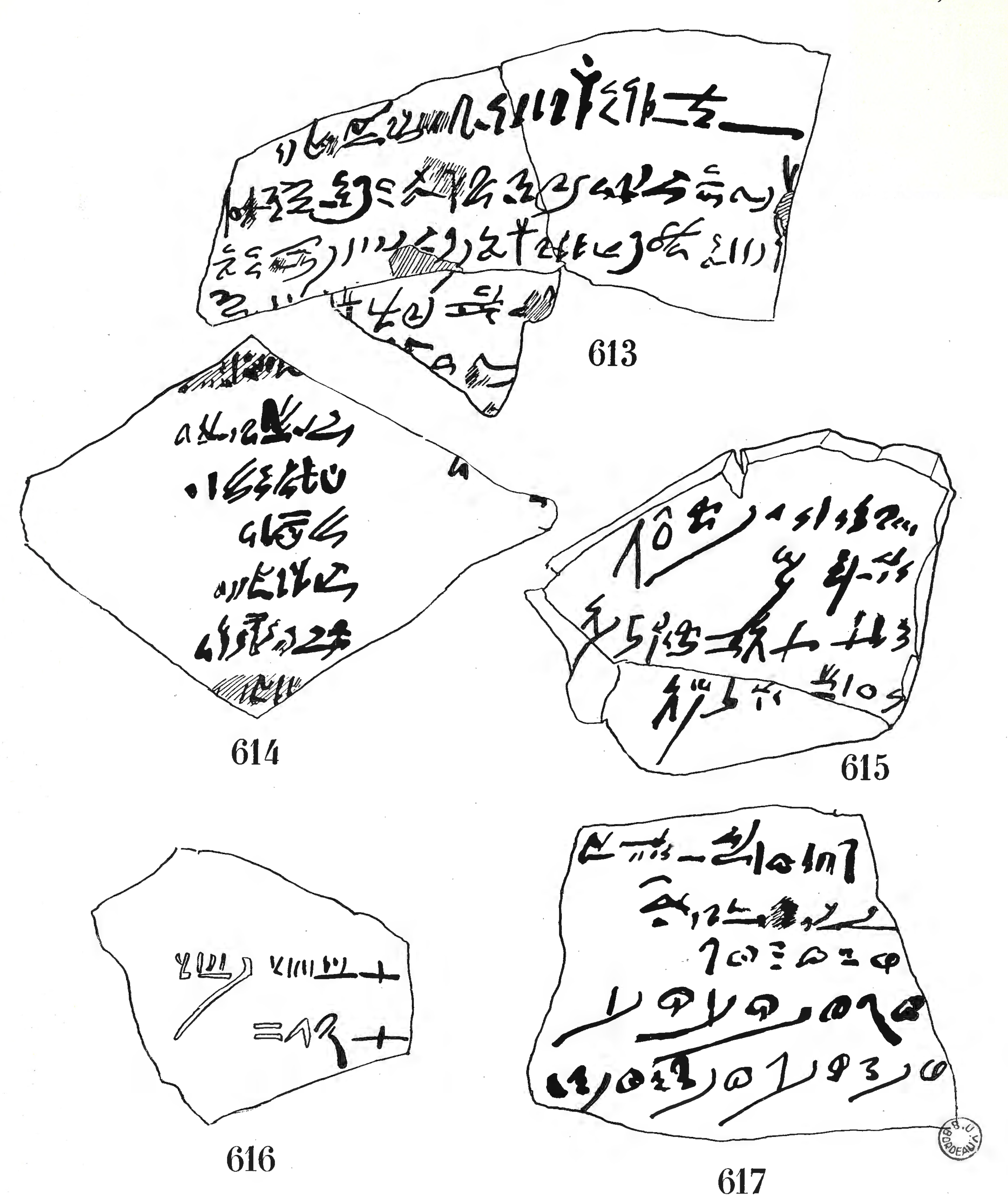
611

612

(*a*) Comparer ces mêmes signes l. 10.

(*b*) Le premier signe a en fait la forme de , mais est probable, si l'on en juge par les signes qui suivent.

(*c*) Lecture douteuse ; le scribe aurait omis le sous .



613

614

615

616

617

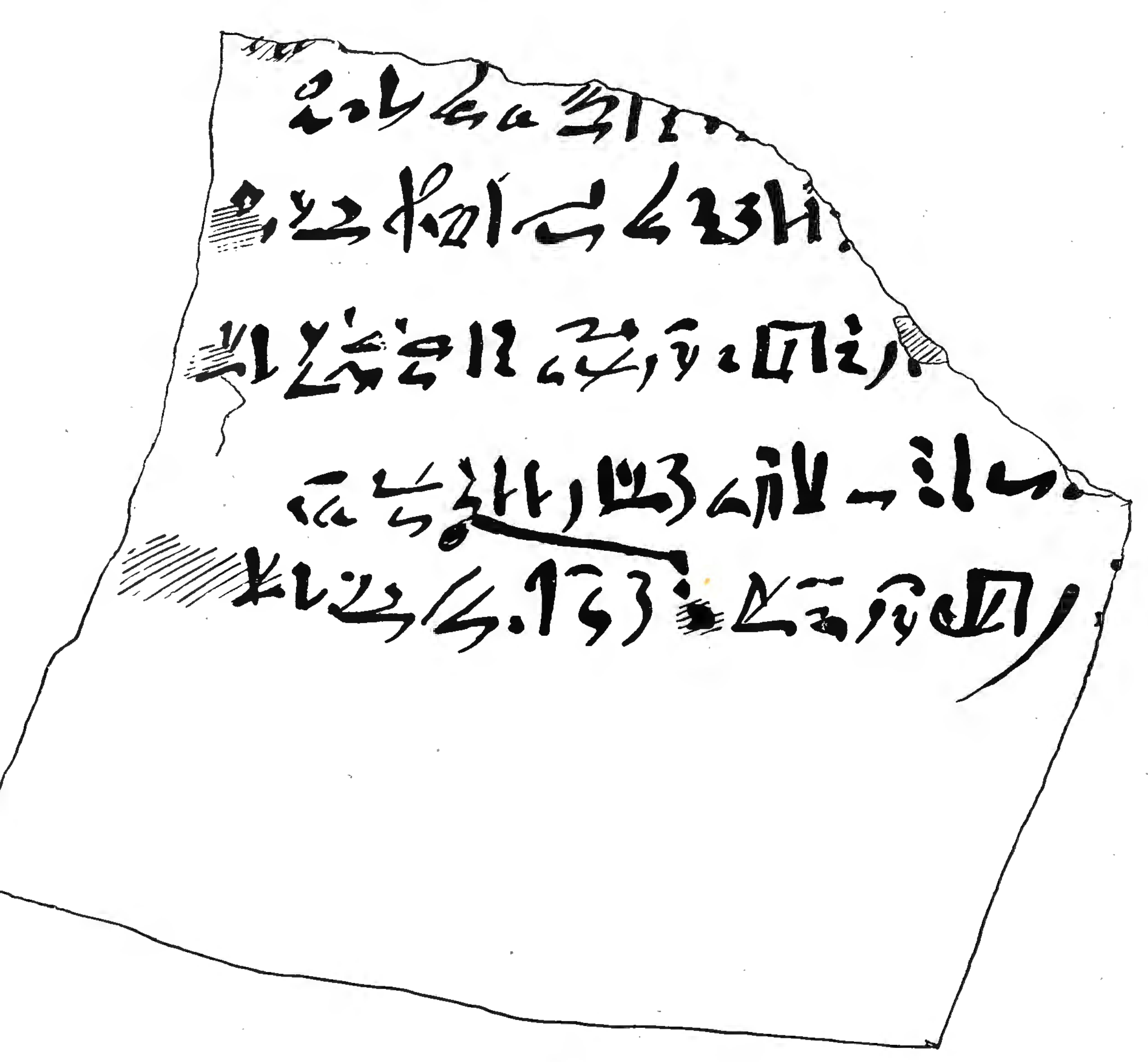
613

614

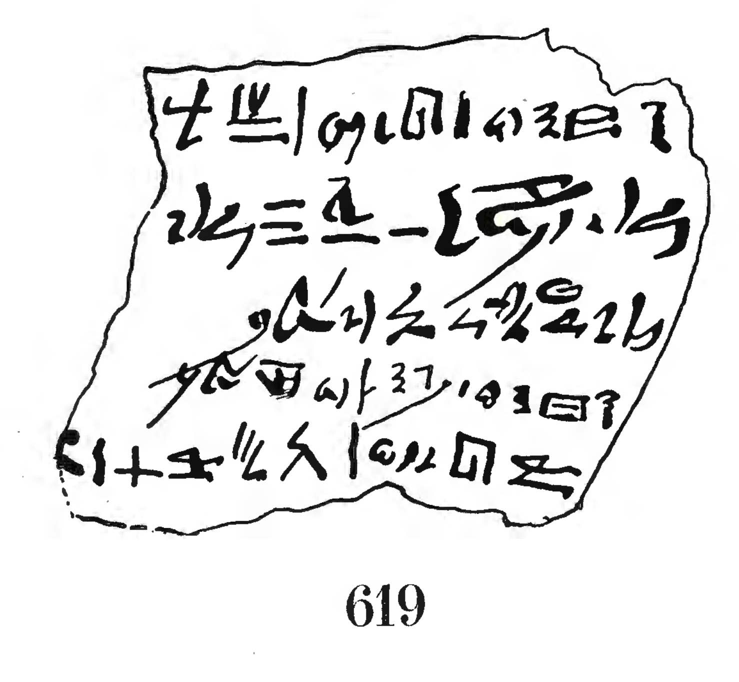
615

616

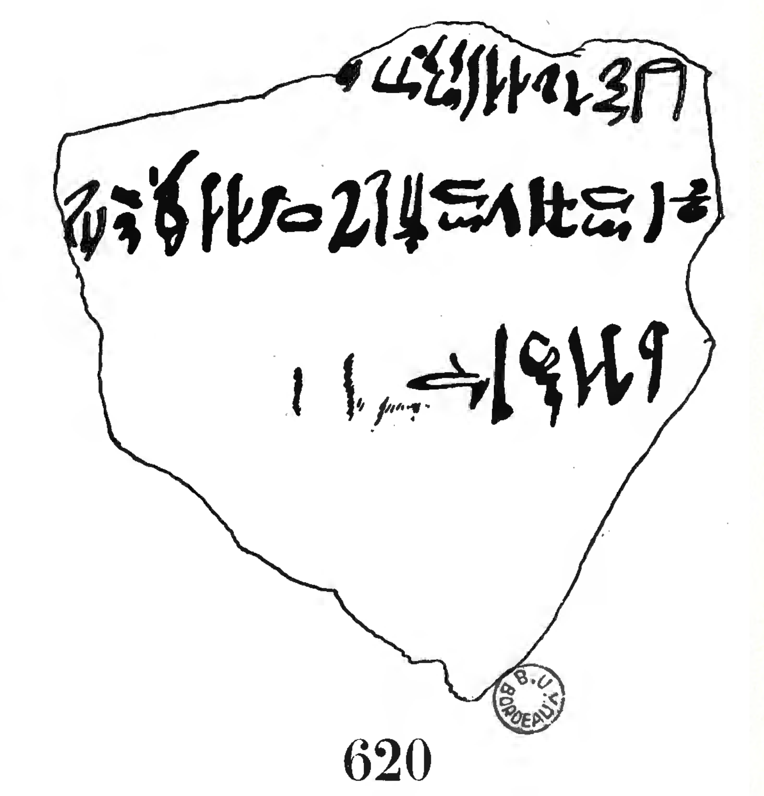
617



618



619



620

?

sic

618

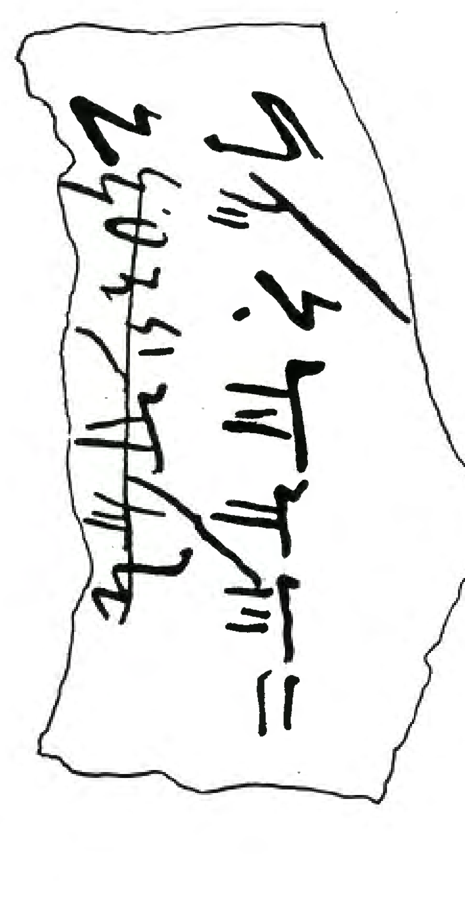
619

620

621 recto

621 recto

621 verso



622

623 recto



623 verso

1

ta 2

3

4

sic 5

sic 6

7

8

9

10

11

12

621 verso

1

2

622

R° 1

2

623 recto

V° 1

2

623 verso

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, rue El-Cheikh Aly Youssef (rue Mounira).

A PARIS : à la Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice.

A LA HAYE : chez Martinus Nijhoff, 9, Lange Voorhout.

Imprimé en Égypte